



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Vendredi 1^{er} décembre.

Marche du Rassemblement : « un échec », selon Dieudonné Mwenze de la MP. Au lendemain de la manifestation organisée par le Rassemblement pour réclamer notamment le départ du président Joseph Kabila du pouvoir au 31 décembre 2017, Dieudonné Mwenze, l'un des communicateurs de la Majorité présidentielle, a estimé que la population congolaise n'a pas adhéré à cette manifestation de l'opposition sur l'ensemble du pays. Pour lui, il s'agit donc d'un échec. D'après lui, la police congolaise a fait son travail de protection des civils jeudi avec professionnalisme. Il conseille au Rassemblement de se préparer aux élections, au lieu de « perdre du temps » à réclamer « une transition sans le président Kabila ».

Sida : la RDC réalise des progrès en matière de traitement et de prévention. Environ 50% des personnes vivant avec le VIH/Sida (PVV) en RDC ont accès aux traitements antirétroviraux contre 10% en 2010 et 70% accèdent aux méthodes de prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant contre 8% il y a sept ans. Analysant ces données, le directeur de l'Onusida a estimé que la RDC a réalisé des progrès en matière de lutte contre le Sida, soulignant que jusqu'en 2010, seuls 10% des PVV avaient accès au traitement antirétroviral et 8% à la couverture en matière de prévention de la transmission de la mère à l'enfant. Pour lui, les défis dans la lutte contre le Sida en RDC demeurent notamment la discrimination et la stigmatisation des PVV. Actuellement, la RDC compte 370 000 personnes infectées au VIH/Sida, avec un taux de prévalence moyen estimé à 1,2.

Kasaï-Oriental : le Rassemblement dénonce la répression brutale de sa manifestation. Le Rassemblement de l'opposition dénonce la brutalité avec laquelle les forces de l'ordre ont réprimé la manifestation pacifique qu'il a organisée jeudi 30 novembre à Mbuji-Mayi. Lazare Tshipinda, le chef de cette délégation du Rassemblement, a accusé auprès de la Monusco les forces de l'ordre : « Nous avons été victimes d'une brutalité telle que l'un de nous, Me John Mbombo qui est notre porte-parole, a été carrément kidnappé, sauvagement ligoté, bâillonné, torturé et jeté dans un ravin ». Il dénonce par ailleurs des arrestations de plusieurs militants de mouvements citoyens ainsi que des cadres du Rassemblement lors de la manifestation.

La Monusco organise une caravane pour la paix à Kamina. Une délégation de la Monusco a organisé jeudi 30 novembre à Kamina une caravane motorisée en prévision du concert pour la paix prévu samedi dans cette ville du Haut-Lomami. Ce concert placé sous le thème: « Paix pour Tous », a été salué notamment par le gouverneur de cette province, Jackson Kasongo Mwenzeni et le grand chef de la chefferie Kamina, Yves Kisula.

Elections en RDC : la Monusco propose un plan de soutien logistique à la Ceni. La Monusco a remis jeudi 30 novembre à la Ceni un plan de soutien logistique qu'elle a conçu pour appuyer l'organisation de prochaines élections. Cette décision est consécutive à une requête formelle que la commission électorale avait formulée à la Monusco dans le cadre de son appui au processus électoral.

Beni : une vingtaine d'écoles contraintes de fermer à la suite de l'insécurité. Environ vingt écoles de la chefferie de Bashu à Beni (Nord-Kivu) ont fermé depuis trois mois leurs portes. Des sources de la société civile expliquent que c'est à cause de l'insécurité qui règne dans neuf villages de ce regroupement, contrôlés depuis plusieurs mois par des miliciens.

Marche de l'opposition : des journalistes tabassés par les forces de l'ordre. La corporation des journalistes de Beni (au Nord-Kivu) condamne l'arrestation et l'agression des journalistes par des militaires des Fardc lors de la marche initiée jeudi 30 novembre dans cette ville par le mouvement citoyen Lucha et le Rassemblement de l'opposition. Deux journalistes ont été arrêtés, passés à tabac puis relâchés quelques heures après. Ces violences physiques infligées aux journalistes constituent une atteinte aux droits de l'homme et à la liberté de la presse.

Sud-Kivu : la terre a tremblé à Bukavu et ses environs. Un tremblement de terre s'est produit jeudi vers 23 heures dans la ville de Bukavu et ses environs. Ce séisme dont l'épicentre se situe à Walungu était d'une magnitude de 5° sur l'échelle de Richter et d'une profondeur de 10 km. Le bilan provisoire de ce tremblement de terre fait état de plusieurs dégâts matériels dont la destruction de la paroisse catholique de Burhale, du couvent des sœurs ainsi que du presbytère de Walungu.

Rutshuru : plus de 20 civils et militaires poursuivis pour viols et assassinats. Des civils et soldats des Fardc comparaissent devant le tribunal militaire de Goma siégeant à Rutshuru-Centre notamment pour viol et assassinats. Lors de la deuxième audience foraine, la coordination de la société civile locale s'est réjouie de ce procès qui, selon elle, revêt un aspect dissuasif. La société civile souhaite que ces audiences soient aussi organisées dans d'autres cités du territoire, où quelques présumés bandits mènent leurs entreprises criminelles en toute quiétude. C'est le cas de Nyamilima, Nyanzale et Ntamugenga.

Tshopo : la localité d'Opienge occupée par des miliciens après des combats avec l'armée. Les miliciens du groupe armé Mai-Mai de Luc Yabili occupent depuis jeudi 30 novembre dans la matinée la localité d'Opienge, située dans le territoire de Basfwaende, à 350 Km de Kisangani (Tshopo). Les miliciens ont occupé la localité après une attaque lan-cée tôt contre les positions de l'armée dans le secteur. Pour l'instant, la plupart des habitants d'Opienge ont abandonné leurs habitations pour se réfugier dans les forêts environnantes, a rapporté le curé de la paroisse catholique d'Opienge.

Kinshasa : relâché par la police, « Kabund dans un sale état », accuse l'UDPS. Maintenu en garde en vue jeudi à la suite de la manifestation organisée à l'appel du Rassemblement pour réclamer notamment le départ de Joseph Kabila, le secrétaire général de l'UDPS, Jean-Marc Kabund a été relâché le même jeudi tard la nuit. D'après le porte-parole de l'UDPS Augustin Kabuya, le secrétaire général de l'UDPS est actuellement hospitalisé dans un hôpital de la place à cause des tortures qu'il a subi durant sa détention.

Marche de l'opposition: l'ONU enregistre un mort et dix-huit blessés. Le bilan provisoire publié vendredi 1er décembre par le Bureau Conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) des manifestations pacifiques initiées le Rassemblement de l'Opposition et des organisations de la société civile fait état d'un mort, au moins 186 arrestations et 18 blessés sur l'ensemble de la RDC. Le BCNUDH est en train de documenter des cas de violations des droits de l'homme et de «procéder à des vérifications d'usage, rencontrer les victimes, les visiter... », a-t-il poursuivi, promettant un « bilan beaucoup plus précis » dans les heures ou jours à venir.

La « prévention combinée » pour mieux lutter contre le Sida. Le programme national multisectoriel de lutte contre le VIH/Sida a annoncé vendredi 1er décembre une nouvelle stratégie de lutte contre le Sida dénommée «Prévention combinée». Il s'agit des différentes possibilités de prévention que l'on présente aux personnes vivant avec le VIH et celles qui ne sont pas contaminées pour qu'elles se protègent. Ces dernières années, des progrès ont été enregistrés en matière de lutte contre le VIH/Sida dans la province du Haut Katanga. Selon les données du PNMLS, 82 % des personnes des personnes vivant avec le VIH ont accès aux médicaments antirétroviraux tandis que près de 60 % ont vu leur charge virale devenir indétectable. En 2017, la célébration de la journée mondiale de lutte contre le Sida a eu pour thème : «Tous ensemble pour le dépistage du VIH, le traitement ARV, l'accès à la charge virale sans discrimination d'ici 2020 en RDC».

RDC: des journalistes arrêtés et torturés s'alarme l'ONG JED. Les quatre journalistes et techniciens de Radio Véritas, une radio catholique de Kabinda dans le centre du pays, ont été arrêtés mercredi par l'Agence nationale de renseignement (ANR), selon JED, partenaire africain de Reporters sans frontière, qui exige "la libération, immédiate et sans condition, de ces professionnels des médias". Ils sont détenus dans les locaux de l'ANR de Kabinda, capitale de la province de Lomami (Centre), selon JED, qui ajoute qu'ils "ont été violemment battus". Selon un membre de Radio Véritas joint par l'AFP, la radio a retransmis les débats du Parlement provincial reprochant au gouverneur Patrice Kamanda des actes de mauvaise gestion, ce que les autorités n'auraient pas apprécié. Une manifestation d'étudiants réclamant la libération des quatre journalistes a été dispersée vendredi par les forces de l'ordre.

RDC: les députés de l'opposition boycottent l'examen de la loi électorale. Les députés de l'opposition membres de la commission Politique, administrative et juridique (PAJ) ont décidé vendredi 1er décembre de suspendre leur participation aux travaux d'examen approfondi, par cette commission, du projet de loi électorale. Ces députés pensent en effet que ce texte est susceptible d'institutionnaliser la fraude électorale, éliminer certains acteurs politiques du processus, comme Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba et Franck Diongo. Un autre problème évoqué concerne la caution de 800 000 francs congolais (516 dollars américains) exigée pour chaque candidat, que M. Alonga estime exorbitant.

Sud-Kivu : la quasi-totalité de détenus s'est évadée de la prison de Kalehe. Dans le territoire de Kalehe, 70 km au nord de Bukavu, 19 des 20 détenus se sont échappés de la maison d'arrêt dans la nuit de jeudi à vendredi. Les gardiens de la prison affirment avoir constaté cette évasion vendredi 1er décembre dans la matinée. Les autorités locales soulignent que c'est la troisième évasion enregistrée dans ce lieu de détention. Le faible effectif des agents commis à la garde serait la principale cause de ces évasions.

Samedi 2 décembre.

RDC: la police dément avoir torturé le secrétaire général de l'UDPS. La Police nationale congolaise (PNC) a rejeté vendredi 1er novembre les accusations de tortures contre le secrétaire général de l'UDPS, Jean-Marc Kabund lors de son interpellation jeudi alors qu'ils s'apprêtaient avec d'autres opposants à lancer la marche interdite par les autorités. L'officier de police affirme en outre que Jean-Marc Kabund et les autres opposants interpellés en même temps que lui ont été libérés au bout de 45 minutes. La police les a escortés et déposés à leurs domiciles. Selon le porte-parole de l'UDPS Augustin Kabuya, Jean-Marc Kabund a été relâché jeudi tard dans la soirée et serait soigné dans un hôpital après des tortures que la police lui aurait fait subir.

Le gouvernement et la FEC veulent assainir le marché de la sous-traitance. La Fédération des entreprises du Congo (FEC) et le gouvernement s'emploient à assainir le marché de la sous-traitance pour sanctionner les entreprises du secteur qui ne respectent pas la réglementation et les droits des employés. En RDC, selon le président du comité professionnel des entreprises privées de placement, Mbanzi Elob Moupondo, beaucoup de gens trouvent du travail grâce aux entreprises de placement dans différents secteurs. Cependant, « notre secteur souffre aussi d'une mauvaise application de la réglementation et également du non-respect quelques fois des droits des employés. » La FEC travaille « intensivement » avec le gouvernement pour éradiquer toutes ces entreprises qui ne respectent pas la réglementation.

Procès ADF à Beni: un renseignant accuse le général Mundos de tentative de création de milice. Le procès des présumés rebelles ADF et de leurs collaborateurs, accusés des massacres de civils à Beni, s'est poursuivi vendredi 1er décembre à la Tribune du 8 mars de la mairie de Beni Nord-Kivu. La cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu continue avec la confrontation des renseignants à charge et à décharge du commandant de la 31e Brigade de défense principale des Fardc pour vérifier son implication présumée dans ces tueries. Dans sa déposition devant la cour, le renseignant Oscar Kihundu dit avoir été contacté entre fin mars et mai 2014 par le général Akili Mundos pour la formation d'un groupe armé. D'après lui, l'ancien commandant des opérations Sokola 1 et actuel commandant de la 31e Brigade de défense principale des Fardc voulait créer un groupe armé pour déstabiliser la région de Beni. En réaction, le ministère public n'a pas fait foi à ces déclarations avant de présenter ce renseignant comme membre actif des groupes armés, arrêté à trois reprises par les services de sécurité. Selon la même source, Oscar Kihundu est lui-même poursuivi par la cour pour assassinat d'un garde parc de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et d'un bébé.

Bruno Tshibala prépare le congrès de l'UDPS pour le remplacement d'Etienne Tshisekedi. La clôture du conclave de l'UDPS-Aile Bruno Tshibala est intervenue vendredi 1er décembre à Kinshasa, après trois jours de réflexion sur le thème : «La normalisation de la vie du parti, la réconciliation et la revitalisation de l'UDPS vers la tenue du congrès.» Les participants ont recommandé notamment la tenue du congrès dans un délai ne dépassant pas 30 jours pour élire le nouveau président et surtout unifier le parti avec tous les membres, rapatrier le corps d'Etienne Tshisekedi pour son enterrement digne à Kinshasa, redynamiser la commission électorale du parti en vue de la victoire de l'UDPS aux élections du 23 décembre 2018. Le Premier ministre Bruno Tshibala Nzenze, qui se considère toujours comme secrétaire général adjoint de l'UDPS auprès du feu Etienne Tshisekedi, a dit sa joie d'avoir balisé le chemin qui conduit au congrès du parti. Pour le porte-parole de l'UDPS-Aile Limete, Augustin Kabuya, Bruno Tshibala s'était déjà auto-exclu de l'UDPS, il a ni qualité ni pouvoir de parler au nom du parti et de convoquer le congrès. Cette prérogative revient, selon l'article 26 de statuts du parti, au secrétaire général. Bruno Tshibala « est en train de justifier l'argent qu'il a reçu de son nouveau mentor : Joseph Kabila », a affirmé Augustin Kabuya.

Opala : activités scolaires paralysées suite au non-paiement des enseignants. La plupart d'élèves des écoles publiques du territoire d'Opala à plus de 200 Km au sud-ouest de Kisangani ne suivent plus les enseignements depuis deux mois. Cette situation est consécutive au non-paiement des salaires d'octobre et novembre de leurs enseignants par la Sofibank. Tous les enseignants de l'intérieur de ce territoire se retrouvent au centre d'Opala pour réclamer leurs salaires auprès des autorités locales, au moment où la Sofibank n'a pas de succursale à l'intérieur d'Opala et à Kisangani. Ces enseignants réclament leurs salaires soient logés dans une autre banque.

Kananga: plaidoyer pour la création d'un fonds provincial anti-Sida. Le Kasai-Central a un taux de séroprévalence de 4,7 %, selon le Programme national multisectoriel de lutte contre le SIDA (PNMLS). A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, vendredi 1 décembre, le secrétaire exécutif provincial du PNMLS, Jean Carret Manshimba, a plaidé pour la mise en place d'un fonds provincial de lutte contre cette maladie.

Sud-Kivu: libération de trois médecins pris en otage à Lemera. Les victimes en provenance de Bukavu étaient en mission dans la plaine de la Ruzizi en territoire d'Uvira. Ces médecins ont été pris en otage vendredi vers 10 heures entre Bwegeza et Nyamutiri Kiringye, alors qu'ils allaient en direction de Lemera dans les moyens plateaux d'Uvira. Ils ont été kidnappés et emportés dans la brousse. Les assaillants seraient des combattants Maï-Maï du groupe Buhirwa. Les assaillants ont exigé une rançon pour la libération des victimes, qui ont ainsi passé toute la nuit en captivité. La prise d'otages suivie du paiement de fortes rançons est devenue monnaie courante dans cette région.

Dimanche 3 décembre.

Le CLC appelle les Congolais à « prendre en mains leur destin ». « Le Congo, notre beau pays va mal. Notre rêve de bâtir au cœur de l'Afrique une démocratie respectueuse des hommes et femmes de ce pays est devenu un cauchemar. Les conditions de vie de nos populations sont plus que précaires alors qu'une minorité de citoyens continue de s'enrichir de manière insolente et avec arrogance. Le seuil de tolérance est dépassé. Le peuple est désespéré. Plus grave, à l'approche des élections tant attendues, plusieurs leaders de l'opposition croupissent en prison ou sont condamnés à l'exil », constate le Comité laïc de coordination (CLC). « Un peuple qui a peur, un peuple qui n'ose plus, est un peuple qui n'est plus à l'image du Dieu créateur. Voilà ce que nous sommes en train de devenir, voilà ce contre quoi, nous devons dire non ! Un non qui devrait se traduire par des actes concrets et non violents. Il est temps qu'on se prenne en charge réellement, qu'on se pose les vraies questions et qu'on se donne la vraie formation pour que nous puissions nous mettre debout. Trouvons les mécanismes, faisons pression, il y a moyen de sauver ce que nous pouvons sauver », affirme le professeur Thierry Nlandu. « La libération, sans conditions, des tous les prisonniers politiques, la fin de l'exil des opposants menacés d'arrestations à leur retour au pays, la fin du dédoublement des partis politiques, la libéralisation des espaces médiatiques, la réouverture des médias injustement fermés, la restructuration de la Cen afin de recréer la confiance entre l'électorat et l'institution organisatrice des élections, l'utilisation du calendrier récemment proposé par la Ceni comme outil de travail pour l'élaboration d'un calendrier consensuel », détaille le CLC. Il invite les chrétiens et les hommes de bonne volonté à « rester attentifs au développement des événements d'ici le 31 décembre ».

Nord-Kivu : le Rassemblement exige la libération de ses 36 cadres et militants arrêtés le 30 novembre. La coordination provinciale de la plateforme de l'opposition le Rassemblement au Nord-Kivu, exige la libération de ses cadres et militants arrêtés depuis le 30 novembre, lors d'une marche interdite par l'autorité urbaine. Le Rassemblement dénonce ces arrestations qu'il considère comme un « acharnement politique et une tentative d'intimidation de ses membres ». Cette plateforme dénonce aussi l'interpellation de Saidi Balikwisha, cadre du parti politique UNADEF transféré au cachot du parquet de grande instance de Goma, après sa libération conditionnelle, vendredi 1er décembre, par la police des polices.

Assemblée nationale : adoption du rapport de la commission PAJ sur l'examen de la loi électorale. La plénière de l'Assemblée nationale a adopté samedi 2 décembre le rapport de la commission Politique administrative et juridique (PAJ) sur l'examen approfondi de la loi électorale. Cependant, des députés de l'opposition, en grande partie, ont boycotté l'adoption de ce rapport et ont dénoncé le caractère anti-démocratique de ce projet de loi. Les opposants accusent la Majorité présidentielle (MP) de « vouloir appliquer le plan de leur messe noire tenue avec le président de la Ceni à l'Hôtel du fleuve », cet hôtel où le président de la Commission électorale nationale indépendante s'est entretenu, le 25 novembre, avec les députés et certains cadres du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), pour discuter de la loi électorale et de l'importance de recourir à la machine à voter. Jeune Afrique s'était procuré l'enregistrement sonore des échanges qui ont suivi

l'exposé du président de la Ceni. Et le président de l'Assemblée nationale, face à l'interpellation des députés de l'opposition, avait affirmé qu'il s'agissait d'une réunion privée du PPRD.

Haut-Katanga : le CNR appelle les services de l'état à respecter le statut de protection des réfugiés en RDC. La Commission nationale pour les réfugiés (CNR) appelle les différents services étatiques au « strict respect » du statut portant protection des réfugiés en RDC. Le coordonnateur provincial du CNR affirme que son bureau a enregistré plusieurs plaintes des réfugiés dénonçant les tracasseries et autres arrestations dont ils sont souvent victimes de la part de certains services étatiques. Macho Haya, coordonnateur provincial de la CNR dans le Haut-Katanga fait remarquer que certains agents de services étatiques arrêtent des réfugiés parce qu'ils ne maîtrisent pas les dispositions légales protégeant ceux qui ont trouvé refuge en RDC.

Sud-Kivu : les miliciens Raïa Mutomboki accusés de commettre plusieurs exactions dans le territoire de Kahahe. Les miliciens du groupe Raïa Mutomboki sont accusés de commettre des exactions dans plusieurs localités de la région de Bunyakiri en territoire de Kahahe (Sud-Kivu). Des populations ont été victimes des pillages, enlèvement et rançonnements, dénoncent les activistes des droits de l'homme. Ces miliciens ravissent des chèvres, produits alimentaires et des champs, des motos, ... Les mêmes sources citent le cas du centre de Kambali, Kamananga et Ebisha en groupement de Kalima et le petit centre de Bitale pillé par les Raïa Mutomboki de Shukuru et de Hamakombo, jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre. Ces assaillants ont pris en otage au niveau de la localité d'Ebisha deux passagers d'une moto qui allaient à Bulambika. La société civile n'a aucune nouvelle de ces personnes enlevées.

Plus de 12.000 Congolais ont fui en Zambie (HCR). Plus de 12 000 Congolais ayant fui la violence des groupes armés dans le sud-est de la RDC se sont réfugiés en Zambie, a annoncé vendredi 1er novembre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Parmi ces 12.000 réfugiés, 8.400 sont arrivés sur le territoire zambien au cours des trois derniers mois. Environ 80% des réfugiés congolais en Zambie sont des femmes et des enfants chassés par l'extrême brutalité des milices. Les informations reçues par le HCR font état de civils tués, de femmes violées, de biens privés pillés et de maisons incendiées, indique le Centre d'actualités de l'ONU. En Zambie, le Centre de transit de Kenani à Nchelenge, qui accueille actuellement plus de 8.000 réfugiés congolais, est saturé. Les activités humanitaires en RDC et en Zambie sont extrêmement sous-financées.

Ituri : les agents et cadres du ministère provincial des Transports exigent le départ de leur ministre. Les agents et cadres du ministère provincial des Transports en Ituri demandent au gouverneur de relever leur ministre de ses fonctions. Le ministre provincial est aussi accusé de procéder à la « mise en place désordonnée des agents, en violation de procédures légales requises ». Les agents de ce ministère dénoncent également le harcèlement du ministre pour leur exiger de l'argent. Ils brandissent notamment des versements par certains parmi eux, des montants allant de 200 à 300 dollars au ministre dans son compte privé.

Kasaï-Central : trois morts dans un déraillement d'un train de la SNCC. Trois personnes sont mortes dans un déraillement du train de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), samedi 2 décembre matin, au niveau de Bakuakenge, à plus de 200 km de Kananga (Kasaï-Central). Les personnes décédées avaient tenté de sauter avant d'être écrasées par les wagons.

Maniema : Lusangi sous contrôle des Fardc après des combats contre les Mai-Mai. La cité de Lusangi-chef-lieu du secteur de Bangu Bangu Lulindi dans le territoire de Kabambare (Maniema)-est sous contrôle des Forces armées de la RDC depuis vendredi dernier. Selon l'administrateur de territoire, l'armée a récupéré cette localité après des violents combats contre les miliciens Mai-Mai. Ces combats ont provoqué le déplacement massif de la population. Il y aurait plus de 15.000 déplacés à Bikenge, une cité minière dans le territoire de Pangí, voisin.

Lundi 4 décembre.

Loi électorale : l'opposition accuse le pouvoir de chercher «à provoquer des troubles» en RDC. «Le groupe parlementaire de l'opposition prend à témoin l'opinion nationale sur la volonté du pouvoir de provoquer des troubles sur toute l'étendue du territoire comme en janvier 2015 par une énième modification de la loi électorale», a dénoncé le président du groupe parlementaire MLC et alliés, Alexis Lenga, qui accuse la MP de «mauvaise foi.» Le rapport sur le projet de la loi électorale de la commission PAJ [Politique, administrative et juridique] adopté samedi 2 décembre n'a pas fait l'unanimité entre les députés de l'opposition et ceux de la majorité présidentielle (MP). Pour l'opposition, la question du seuil par exemple doit être élaguée de ce texte. De son côté, le président du groupe parlementaire PPRD, Paulin Katshongo, estime que par son boycott des plénières, l'opposition ne veut pas aller aux élections. Face à ces divergences, le président de la chambre basse, Aubin Minaku, a entamé des consultations avec les députés nationaux, afin de tenter de dégager un consensus

autour de ce projet de loi avant son vote par la plénière de la chambre basse et son envoi au Sénat pour un second examen. Aucun compromis n'a été trouvé le premier jour de l'examen de cette loi. Le seuil électoral, la caution de 450 000 FC pour se présenter aux législatives et la machine à voter ont divisé les élus nationaux. Pour eux, le seuil doit être supprimé, la machine à voter doit faire l'objet d'un consensus.

Sankuru : à peine réhabilité, le président de l'Assemblée provinciale de nouveau visé par une motion. Une dizaine de députés provinciaux du Sankuru ont introduit ce weekend une motion incidentielle visant le président de l'assemblée provinciale Charles Pongo Dimandja. Les signataires de la motion réclament par cet acte le retrait de la confiance au speaker de l'Assemblée provinciale, lui reprochant notamment d'être à la base du « climat malsain » qui règne entre leur institution et l'exécutif provincial. L'initiative de ces députés intervient seulement cinq jours après que M. Pongo Dimandja a été réhabilité et réinstallé au perchoir par la Cour constitutionnelle.

Maniema : la société civile réclame une assistance pour les 15 000 déplacés de Bikenge. La société civile de Bikenge dans la province de Maniema demande une assistance humanitaire urgente en faveur d'environ 15 000 déplacés qui sont installés dans ce territoire depuis le début des conflits armés dans plusieurs parties de la province du Maniema. Des combats opposent depuis quelques mois miliciens et Fardc à Salamabila, Kasongo, Kabambare, Wamaza, Lusangi et Babuyu dans le Maniema. Et d'après la société civile, la plupart des habitants de ces localités et territoires se sont réfugiés dans le territoire de Bikenge, où la situation sécuritaire semble stable.

Nord-Kivu : des militaires mis en cause dans l'évasion de deux présumés criminels à Lubero. L'ONG Cercle international pour la défense des droits de l'homme, la paix et l'environnement (CIDDDHOPE) soupçonne des militaires d'avoir contribué à l'évasion de prison de deux présumés criminels qui sèment depuis quelques jours la terreur dans certaines localités de Lubero. L'organisation indique que les deux malfrats avaient été interpellés par la population fin octobre et remis à l'armée pour des poursuites. L'ONG se dit surprise que les deux présumés criminels aient été identifiés par la population comme ceux qui ont attaqué récemment un village de Komandie et pillé plusieurs commerces. CIDDDHOPE pense que des militaires sont impliqués dans la fuite de ces deux malfrats de la prison centrale de Lubero où ils étaient détenus en attendant leurs procès.

Equateur : la coupure de 10 000 FC de nouveau acceptée sur le marché à Mbandaka. La coupure de dix mille Francs congolais (l'équivalent de 6,4 USD) est de nouveau acceptée, depuis dimanche 3 décembre, dans les commerces de Mbandaka en Equateur, et au sein des institutions financières. Mercredi dernier, les commerçants et certaines banques de Mbandaka ont refusé d'effectuer des transactions avec la coupure de 10 000 FC. Ils n'ont pas expliqué les raisons de ce refus, alors que ce billet a cours légal sur toute l'étendue du pays. Mme Jeannine Intombi, gouverneur intérimaire de l'Equateur, a indiqué que ce refus est parti d'une simple rumeur. Elle dit avoir par la suite convoqué une réunion de sécurité pour « résoudre ce problème et baisser la tension qui a régné à Mbandaka ».

Ituri : le véhicule officiel du ministre provincial des Finances bloqué depuis une semaine en Ouganda. Le véhicule officiel du ministre des Finances de l'Ituri est bloqué depuis environ une semaine par les autorités ougandaises du district d'Arua. Selon la société civile d'Aru et des sources concordantes, les autorités ougandaises exigent au gouvernement provincial la remise de tous les véhicules volés en Ouganda dont certains se trouveraient en territoire congolais d'Arua.

Election : les femmes du Sud-Kivu encouragées à postuler. Plusieurs femmes du Nord et Sud-Kivu suivent depuis le weekend à Bukavu une formation sur le leadership et le rôle de la femme comme actrice des élections en RDC. L'initiative est de l'association « Cordon des Femmes Congolaises pour l'Equilibre des Ménages, Genre en Action » en collaboration avec la Ceni. La formation vise à encourager les femmes à postuler pour représenter leurs communautés lors des prochaines élections.

HRW dénonce le recrutement des ex-M23 pour mater les manifestations anti-Kabila. Au moins 200 anciens rebelles du M23 ont été recrutés par des officiers supérieurs des forces de sécurité de la RDC pour réprimer et étouffer toutes les manifestations contre le président Kabila en vue de le maintenir au pouvoir, a révélé Human Rights Watch dans un rapport publié lundi 4 décembre. Selon l'ONG, le recrutement des ex-combattants du M23 a eu lieu entre octobre et début décembre 2016 dans des camps militaires et des réfugiés en Ouganda et au Rwanda. Ce rapport de 78 pages est intitulé "Mission spéciale: Recrutement de rebelles du M23 pour réprimer les manifestations en RDC". Il décrit et affirme détenir des preuves des exactions perpétrées par les forces de sécurité congolaises ainsi que des ex-M23 recrutés en Ouganda et au Rwanda. D'après le rapport, ces combattants ont tué au moins 62 personnes et arrêté des centaines d'autres pendant les manifestations à travers le

pays, entre le 19 et le 22 décembre 2016. Human Rights Watch renseigne qu'une fois en RDC, les recrues du M23 ont été déployées dans la capitale Kinshasa et dans les villes de Goma et Lubumbashi. Ils ont reçu de nouvelles uniformes et des armes et ont été intégrés dans la police, l'armée et des unités de la Garde républicaine. Les combattants du M23 ont reçu des ordres explicites d'utiliser la force létale, y compris à « bout portant » si nécessaire, indique le rapport.

Nord-Kivu : suspension d'activités humanitaires à Mpati. Des organisations humanitaires ont suspendu, depuis la semaine dernière, leurs opérations dans la zone de Mpati, à plus de 100 kms au nord-ouest de Goma, en territoire de Masisi, a annoncé le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) lundi 4 décembre. Cette mesure fait suite à l'insécurité qui prévaut dans cette zone, selon Ocha.

Le M23 se dit non concerné par l'utilisation de ses ex-combattants par l'armée. Dans un communiqué rendu public lundi 4 décembre à Kampala et signé par Bertrand Bisimwa, le Mouvement du 23 Mars décline toute responsabilité après la publication du rapport de Human Rights Watch accusant les officiers congolais d'avoir recruté les ex-rebelles M23 pour maté les manifestations de rue contre le président Kabila. Selon le M23, aux termes des Déclarations de Nairobi, ce mouvement avait opté pour la démobilisation de ses ex-combattants, ce que Kinshasa n'a jamais appliqué.

L'UDPS exige la libération de ses 8 membres à Matadi. La fédération de l'UDPS au Kongo-Central exige la libération de huit de ses membres détenus dans des conditions difficiles au cachot du parquet de grande instance de Matadi. D'après les proches des détenus, si rien n'est fait par les organisations qui luttent pour les droits de l'homme, ils seront transférés à la prison de Matadi. Ces personnes ont été arrêtées lors de la marche du 30 novembre dernier. Ces détenus affirment vivre dans des conditions très difficiles. Une cellule construite pour accueillir 10 personnes accueille aujourd'hui une trentaine de détenus.

Mardi 5 décembre.

La loi électorale votée, Lokondo menace de saisir la Cour constitutionnelle. L'Assemblée nationale a voté lundi 4 décembre le vote projet controversé de révision de la loi électorale en l'absence des députés de l'opposition. Ces derniers ont quitté la salle quelques heures avant le vote pour protester notamment contre la nouvelle disposition qui prévoit un seuil de représentativité plus élevé pour être élu à l'Assemblée nationale. Le député de la Majorité Henri-Thomas Lokondo a promis de saisir la Cour constitutionnelle. Après deux jours des négociations entre la majorité et l'opposition sur les trois points de divergence de ce projet de loi, le consensus n'a pas été trouvé. L'opposition a maintenu sa position sur le seuil de représentativité et l'utilisation de la machine à voter, a expliqué le médiateur et premier vice-président de l'Assemblée nationale, Floribert Luhongo. Par contre, «sur cette question de seuil, la majorité avait suffisamment évolué en acceptant le seuil de 1% [au lieu de 3% proposé dans le projet de loi]», a-t-il dit, soulignant que cette question devrait être posée au niveau des circonscriptions et non au niveau national. Ce qui aurait pu alléger quelque peu les conditions pour être élu, selon lui. Concernant la machine à voter, les députés de la majorité sont arrivés à la conclusion que la «loi électorale n'est pas concernée par cette question». Malgré l'adoption de cette loi, certains députés de la Majorité ont contesté jusqu'au bout certaines de ses dispositions. Le député Henri Thomas Lokondo par exemple a plaidé pour la suppression du seuil de représentativité électorale et menacé de saisir la Cour constitutionnelle, sans parvenir à convaincre ses pairs.

Ituri : la grève des commerçants paralyse les activités à Mongbwalu. Les activités sont paralysées depuis lundi à Mongbwalu, une cité minière située à environ 85 Km au nord de Bunia (Ituri). La plupart des commerces, écoles et hôpitaux sont jusqu'à ce mardi fermés à l'appel de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et la société civile locale. Les deux organisations réclament la réhabilitation de routes endommagées dans la cité. Il s'agit des axes routiers Iga Barrière-Mongbwalu, Mongbwalu-Mbijo et Mongbwalu-Lodjo, délabrés selon elles depuis plusieurs mois et dans l'indifférence la plus totale des autorités provinciales. Les grévistes affirment que le délabrement des routes à Mongbwalu influe négativement sur la situation socio-économique de la population en entraînant la hausse des prix sur le marché. Les opérateurs économiques ont également décidé de ne plus payer la taxe routière et de poursuivre avec les mouvements de grève jusqu'à ce que le gouvernement provincial réhabilite les tronçons abimés.

Lutte contre les violences basées sur le genre : plaidoyer pour le rétablissement de la paix et de la sécurité. L'ONG « Forum femmes s'impliquent » et la Ligue des femmes congolaises pour les élections plaident pour le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la justice en RDC afin de mettre fin aux violences basées sur le genre. Pour les responsables de ces structures, l'implication active de la femme dans ce processus de lutte contre ces violences est un atout de taille.

Augustin Kabuya : « Jean Marc Kabund n'a pas tenté de saboter une station-essence ». Augustin Kabuya, porte-parole de l'UDPS affirme que Jean-Marc Kabund, secrétaire général de ce parti ne figurait pas parmi les personnes qui ont tenté de saboter une station-service. L'UDPS réagit ainsi aux propos du porte-parole de la police nationale congolaise au sujet des circonstances de l'arrestation de son secrétaire général, le jour de la marche interdite par le gouvernement provincial de Kinshasa, le 30 novembre. Pour le porte-parole de l'UDPS, l'arrestation de Jean-Marc Kabund ne s'est pas déroulée dans une zone où se trouvait une station-essence comme l'avait affirmé le porte-parole de la Police nationale. «Lorsqu'ils se sont mis sur la chaussée, il y a eu des jeunes délinquants qui sont allés jeter des cocktails Molotov à la station Total et ont tenté de l'incendier volontairement et faire une destruction méchante. La police est arrivée pour récupérer ces délinquants. Malheureusement, cet opérateur politique [M. Kabund] s'est retrouvé dans cette sphère géographique et ils ont été arrêtés», avait déclaré le colonel Pierrot Mwanamputu.

Nord-Kivu : l'exportation minière a rapporté plus de 36 millions USD. L'exportation des minerais au Nord-Kivu a rapporté de janvier au 30 novembre 2017 à la RDC plus de 36 millions de dollars américains au Nord-Kivu, a indiqué lundi à Goma le ministre provincial des Mines lors de la célébration de la 4ème journée minière. Cette exploitation minière a concerné principalement la cassitérite, le coltan, le wolframite et la tourmaline, a précisé le ministre provincial des Mines. Au cours de ces assises, le gouverneur de province Julien Paluku a estimé que la contribution du secteur minier au développement de la province du Nord-Kivu peut s'améliorer si la province parvient notamment à réduire la fraude et la contrebande.

Nouveau tremblement de terre à Walungu : l'intensité va croissant. Un tremblement de terre de magnitude 4.6 sur l'échelle de Richter s'est produit ce mardi 5 décembre vers 2 heures du matin à Walungu, dans la province du Sud-Kivu et ses environs. Le foyer de ce séisme se rapproche de la ville de Bukavu. C'est le troisième mouvement sismique enregistré en l'espace d'une semaine à Bukavu et ses environs.

Beni : libération de 15 militants de la Lucha arrêtés lors des manifestations du 30 novembre. Quinze militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) arrêtés le 30 novembre dernier lors des manifestations de l'opposition à Kasindi dans le territoire de Beni pour réclamer le départ du président Joseph Kabila du pouvoir ont été libérés lundi 4 décembre. La justice n'a retenu aucune infraction à leur charge. Les militants relâchés accusent cependant la police d'avoir torturé deux d'entre eux durant leur détention.

La Ceni reçoit des équipements informatiques pour accélérer le traitement des données. La Commission électorale sud-coréenne et l'Association mondiale des commissions électorales (A-WEB) [Association of World Election Bodies en anglais] ont remis lundi 4 novembre à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) de la RDC 103 ordinateurs fixes, 206 ordinateurs portables, 27 imprimantes multifonctions et 4 serveurs. Selon Corneille Nangaa, président de la Ceni, ce matériel va accélérer le traitement des données pour la tenue des élections selon le calendrier publié le 5 novembre.

Nord-Kivu : MSF condamne l'attaque de sa base à Mweso par des hommes armés. MSF condamne «fermement» l'attaque de sa base par des hommes armés à Mweso, dans la chefferie des Bashali, en territoire de Masisi (Nord-Kivu). Dans une déclaration faite mardi 5 décembre à Radio Okapi, la cheffe de mission de cette ONG humanitaire au Nord-Kivu, Anna Halford, affirme que les exactions contre son personnel nécessitent que tout soit fait pour trouver «les responsables». Elle se dit profondément préoccupée qu'en dépit des efforts consentis pour rester en place depuis 2015, MSF continue d'être la cible d'actes de violence dans cette région. MSF fournit une assistance médicale gratuite à la population estimée entre 500 000 et 600 000 personnes. Des hommes armés ont attaqué, lundi 4 décembre dans la matinée, la base de l'organisation MSF à Mweso. Après avoir brutalisé et menacé le personnel, ils ont emporté quelques équipements et de l'argent.

Rutshuru: le cour militaire prononce la peine de mort contre un prévenu. Le tribunal militaire de Goma siégeant en chambre foraine à Rutshuru Centre a condamné le prévenu Libaku Vunabandi à la peine capitale. Le condamné a été reconnu coupable notamment d'association des malfaiteurs, détention illégale d'arme et enlèvement d'enfants. Le procès se déroulait devant une grande foule, indique le chef du parquet militaire secondaire de Rutshuru.

Lomami : la police empêche une manifestation organisée pour exiger la réouverture de l'assemblée provinciale. La police a empêché, mardi 5 décembre matin à Kabinda, dans la province de la Lomami, une marche initiée par la société civile. Cette structure entendait, par cette manifestation, réclamer la réouverture du siège de l'assemblée provinciale, encerclé par les forces de l'ordre qui en interdisent l'accès depuis près d'une semaine.

Mercredi 6 décembre.

Loi électorale : les ministres-opposants doutent de l'authenticité du texte adopté par les députés. Les ministres du gouvernement Tshibala issus de l'opposition se sont réunis mardi 5 décembre à Kinshasa autour du président du Conseil national de suivi de l'accord, Joseph Olenghankoy, pour se prononcer après l'adoption du projet de révision de loi électorale par l'Assemblée nationale. La plupart d'entre eux ont le «sentiment d'avoir été trahis» et sont «révoltés», a dit à Radio Okapi un participant qui a souhaité rester anonyme. Le nouveau texte prévoit un seuil de représentativité électorale pour être élu à l'Assemblée nationale. L'élection des prochains députés nationaux ne dépendra plus seulement du nombre d'électeurs inscrits dans une circonscription mais du nombre total d'électeurs au niveau national. Ce qui aurait pour conséquence de disqualifier les petits partis et les indépendants, d'après les détracteurs de la nouvelle loi électorale. L'opposant Joseph Olenghankoy, président du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA), qui a réuni les ministres-opposants réserve « la primeur de l'information issue de la réunion » au chef de l'Etat.

Jonas Tshombela : «La loi électorale tente d'exclure les électeurs dans le processus du choix de leurs représentants». Le président de la Nouvelle société civile congolaise, Jonas Tshombela désapprouve le texte de loi électorale votée lundi à l'Assemblée nationale, estimant que certaines dispositions contenues dans cette loi sont «liberticides ». Il appelle à un consensus autour de cette loi, dénonçant « la manière dictatoriale » avec laquelle elle a été adoptée à la chambre basse du parlement.

Des maires des villes de la RDC à Kinshasa pour une réunion avec Shadary. Tous les maires de grandes villes de la RDC se trouvent depuis lundi à Kinshasa sur invitation du ministre de l'Intérieur, Emmanuel Shadary. «Depuis notre nomination à ce poste, beaucoup d'entre nous n'ont jamais été titularisés», a-t-il indiqué sous anonymat. Selon d'autres sources, les manifestations que prévoit l'opposition en fin d'année seront abordées au cours de cette réunion.

Nord-Kivu : libération de plus de 30 personnes arrêtées lors des manifestations du 30 novembre. Le parquet de grande instance de Goma a ordonné mardi la libération de plus de 30 personnes arrêtées le 30 novembre dernier lors des manifestations de l'opposition pour réclamer le départ du président Joseph Kabila du pouvoir. Parmi les personnes libérées figurent six opposants dont cinq membres de l'UDPS et un de l'Unadef ainsi que vingt-deux militants des mouvements citoyens Lucha et Filimbi. Le représentant du Rassemblement de l'opposition au Nord-Kivu, Jean Baptiste Kasekwa accuse la police d'avoir torturé les personnes relaxées lorsqu'ils étaient en détention. D'après lui, la plupart des manifestants sont traumatisés à la suite des sévices subis lors de leur interpellation.

Unibu : vive tension après des heurts entre étudiants et policiers. Les activités académiques sont paralysées depuis mardi 5 décembre au sein de l'Université de Bunia (Unibu). Les résidences des étudiants sont désertes et les enseignements suspendus. A la base de ce climat, une manifestation des étudiants contre la « cession » du terrain de leur campus qui a dégénéré en heurts avec les policiers. Les étudiants de l'Unibu manifestaient en brulant des pneus pour exiger à l'Etat congolais de restituer l'argent de l'acquéreur du terrain de leur campus. Alertés, les éléments de la police dépêchés pour rétablir l'ordre se sont illustrés par des actes de vandalisme en réprimant les manifestants, accusent les autorités académiques de l'Unibu.

Kasaï-Oriental : les enseignants de Tshilenge en grève. Les enseignants du territoire de Tshilenge dans la province du Kasaï-Oriental observent depuis plus de deux semaines un mouvement de grève. Ils réclament à travers ce mouvement le paiement de leur salaire du mois de novembre. Ils protestent également contre le non-versement depuis plus d'une année par l'autorité compétente des frais de fonctionnement des écoles du territoire.

Tshopo : Caritas Congo demande de l'aide en faveur des populations en difficulté. L'Organisation catholique Caritas Congo demande aux personnes de bonne volonté et aux chrétiens de lui apporter des dons en nature ou en espèces afin qu'elle vienne en aide aux populations en difficulté dans la Tshopo. Environ 5 000 personnes ayant fui les affrontements entre l'armée et des miliciens vivent sans assistance depuis plusieurs mois à Opienge.

Elections des gouverneurs : deux listes de candidats retenues pour le Kasaï-Central. La Cour d'appel de Kananga a retenu deux listes des candidats pour l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs du Kasaï-Central. L'instance judiciaire a rendu sa décision mardi après avoir été saisie quelques jours auparavant par Denis Kambayi, le candidat de la Majorité présidentielle (MP) et son rival Martin Kabuya. Le candidat Kambayi réclamait l'invalidation de la liste introduite par son adversaire Martin Kabuya, alléguant que ce dernier a aligné

comme candidat vice-gouverneur Jérôme Muntu qui serait, selon lui, membre du UCP, un parti politique de la MP. Selon M. Kambayi, le dossier de Kabuya viole la loi électorale dans la mesure où son colistier se présente face à un autre candidat de la MP alors que lui-même se présente comme indépendant. La Cour d'appel de Kananga a jugé recevable mais non fondée la requête du candidat Kambayi, expliquant que M.Muntu avait inséré dans son dossier de candidature la preuve de sa démission de son ancien parti. De son côté, Martin Kabuya contestait notamment contre le fait que la MP qui n'a pas de statut juridique puisse saisir la justice. Une contestation « recevable mais non fondée », ont indiqué les juges mardi.

Le pont de Bukama sur le fleuve Congo sur le point de s'effondrer. La société civile de Bukama lance un cri d'alarme aux autorités nationales pour la réhabilitation du pont Lualaba jeté sur le fleuve Congo non loin de la cité de Bukama dans la province du Haut-Lomami. Ce pont d'environ 250 mètres de longueur, construit depuis l'époque coloniale, est sur le point de s'écrouler. La dégradation de ce pont va affecter le trafic des marchandises entre Lubumbashi-Kamina et les provinces du Kasai.

RDC : 170 femmes victimes d'exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires en 10 mois (ONU). «Entre janvier et octobre 2017, au moins 420 femmes ont été victimes des violences sexuelles, au moins 528 femmes ont été victimes d'arrestations arbitraires, de détentions illégales, d'enlèvements ou d'embuscades posés par des éléments armés, groupes armés ou/et des membres des forces de défense et de sécurité. Au moins 170 femmes ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires», a détaillé Abdoul Aziz Thioye, Directeur intérimaire du BCNUDH. Selon lui, ces chiffres ne reflètent qu'«une partie de la réalité, bien plus cruelle du nombre des femmes ciblées ou atteintes par ces violations» et ne mesurent pas l'impact de ces violations sur les femmes et les communautés difficilement quantifiables. Parmi les agents étatiques, les principaux auteurs des violations des droits de l'homme contre les femmes sont les agents de la Police nationale congolaise (PNC), «qui arrivent en tête pour ce qui est des arrestations arbitraires et de détentions illégales mais aussi des militaires des FARDC responsables de nombreuses violences sexuelles et des violations aux droits à la vie». Beaucoup de femmes ont également été ciblées par les groupes armés, en particulier par des miliciens Twa, principaux responsables des violences sexuelles à l'égard des femmes, et ceux de la FRPI qui se sont illustrés, selon le même rapport, par de nombreux enlèvements et violences sexuelles à l'égard des femmes.

Ulrika Blom : « L'échelle des personnes fuyant la violence en RDC est au-dessus des limites ». La crise qui prévaut en RDC a forcé des millions de personnes à fuir vers d'autres horizons, indique le rapport publié mercredi 6 décembre par le Centre de surveillance des déplacements internes (IDMC). «C'est une méga crise. L'échelle des personnes fuyant la violence en RDC est au-dessus des limites, dépassant la Syrie, le Yémen et l'Irak», a affirmé Ulrika Blom, directrice pays du Conseil Norvégien des réfugiés en RDC. Plus d'un million de personnes ont fui leurs maisons depuis début 2017 à cause de l'insécurité à l'intérieur de la RDC, selon les Nations unies, soit une moyenne de plus de 5.500 personnes par jour. Cela porte le nombre total de personnes déplacées à plus de 4 millions en RDC.

Loi électorale: les députés de l'opposition saisissent Léon Kengo. Les députés de l'opposition ont rencontré mercredi 6 décembre à Kinshasa le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, pour lui faire part de la controverse autour du projet de révision de la loi électorale adoptée lundi dernier par l'Assemblée nationale. Ces parlementaires, qui n'ont pas participé au vote du projet de révision de la loi électorale, disent vouloir attaquer ce texte au niveau du Sénat. Lors de leur rencontre avec Léon Kengo, ils ont dénoncé le danger que ce projet de loi représente pour la sécurité et la démocratie en RDC. Lundi dernier, l'Assemblée nationale a adopté ce projet de loi controversé en l'absence des députés de l'opposition, qui ont quitté la salle quelques heures avant le vote pour manifester leur désapprobation. De leur côté, les ministres du gouvernement Tshibala issus de l'opposition ont déclaré leur «sentiment d'avoir été trahis». Ils ont confié à Radio Okapi que le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale par le Premier ministre Bruno Tshibala serait différent de celui adopté en conseil des ministres.

Jeu 7 décembre.

La loi des finances 2018 adoptée à l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale a adopté mercredi 6 décembre la loi des finances pour l'exercice 2018. Le budget de l'Etat pour l'exercice 2018 est estimé à un peu plus de cinq milliards des dollars américains. Le texte adopté a été transmis pour seconde lecture au Sénat, avant sa promulgation par le Président de la République.

Rapport de Human Rights Watch: l'IRDH demande l'ouverture d'une enquête. L'Institut des recherches en droits humains (IRDH) demande au Parlement congolais, à la Cour pénale internationale et au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à diligenter des enquêtes sur les allégations contenues dans le rapport publié le 4

décembre par l'ONG Human Rights Watch (HRW). Hubert Tshiswaka, directeur général de l'IRDH, estime que cette enquête permettra de vérifier ces allégations et sanctionner, le cas échéant, les personnes impliquées. Au moins 200 anciens rebelles du M23 ont été recrutés par des officiers supérieurs des forces de sécurité de la RDC pour réprimer et étouffer toutes les manifestations contre le président Kabila en vue de le maintenir au pouvoir, a récemment révélé Human Rights Watch dans un rapport. Selon l'ONG, le recrutement des ex-combattants du M23 a eu lieu entre octobre et début décembre 2016 dans des camps militaires et des réfugiés en Ouganda et au Rwanda.

Lubumbashi : au moins 360 maisons endommagées par la pluie. Plus de trois cent soixante maisons situées dans la commune annexe de Lubumbashi (Haut-Katanga) ont été endommagées par la pluie de mardi 5 décembre sur la ville. Au moins dix personnes ont été blessées soit par des tôles emportées par le vent soit par des murs qui se sont écroulés. Les services techniques de la commune Annexe renseignent que jusque mercredi 6 décembre, ils ont enregistré 120 maisons endommagées dont les écoles et les églises dans la cellule Maisha I, 50 dans la cellule Maisha II, 25 à Kyalwaya et 166 dans la cellule Camping.

Nord-Kivu : reprise des activités au marché de Kipese après 5 mois d'interruption. Les activités ont repris lundi 4 décembre au marché de Kipese dans le territoire de Lubero, cinq mois après leur interruption dans cette agglomération et ses environs suite à l'activisme accru des groupes armés.

Rapport de Human Rights Watch: le BCNUDH veut une enquête. Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) estime qu'une enquête devrait être ouverte sur « les allégations » contenues dans le rapport de l'ONG Human Rights Watch (HRW) publié le 4 décembre dernier. D'après le directeur du BCNUDH Abdoul Aziz Thioye, HRW est une ONG « sérieuse » qui ne peut pas s'aventurer à faire des allégations dont elle ne dispose pas des preuves. Selon cette récente enquête de HRW en effet, des ex-combattants du Mouvement M23 auraient été recrutés par des officiers des Forces armées de la RDC à partir de leurs camps d'hébergement en Ouganda et au Rwanda et exfiltrés vers Goma, Kinshasa et Lubumbashi en vue de leur participation aux opérations de répression des manifestations de l'opposition en décembre 2016. «Des révélations assez sérieuses et extrêmement graves de manière à pouvoir déclencher l'ouverture d'une enquête», a estimé le directeur du BCNUDH.

Nord-Kivu: des officiers militaires accusés de faciliter la fraude minière. La Commission nationale de la lutte contre la fraude minière (CNLFM) au Nord-Kivu accuse de «hauts gradés de l'armée » d'abuser de leurs positions pour faire libérer des militaires et des civils détenus pour trafic illicite des minerais au Nord-Kivu. Le représentant de cette structure au Nord-Kivu, Daniel Ngoie Mbayo affirme subir actuellement des pressions de certains hauts gradés de l'armée pour qu'il libère un officier détenu depuis environ trois mois pour avoir tenté de faire passer 600 Kg de coltan vers le Rwanda. Il dénonce une pratique consistant à couvrir la fraude minière au Nord-Kivu qui appauvrit la province au profit des pays voisins.

Arrêt momentané des cours dans les écoles conventionnées catholiques et protestantes du Sud-Kivu. Les écoles conventionnées catholiques et protestantes n'ont pas fonctionné mercredi 6 décembre sur l'ensemble de la province du Sud Kivu. Les enseignants de ces deux réseaux d'écoles ont répondu à l'appel de boycott de leurs syndicats respectifs pour protester contre « des retenues injustifiées » sur les salaires par les banques. Ils dénoncent aussi des détournements des frais de fonctionnement de certaines écoles. Les enseignants menacent de ne pas reprendre la craie après les congés de fin d'année si rien n'est fait.

La sécurité des districts frontaliers en discussion entre la RDC et l'Ouganda à Mbarara. Une délégation composée des autorités politiques et militaires du Nord-Kivu discute depuis ce jeudi 7 décembre 2017 dans la ville ougandaise de Mbarara avec les autorités ougandaises dans le cadre d'une réunion régionale bilatérale sur les questions sécuritaires dans la zone frontalière. Les représentants de deux pays vont réfléchir sur des solutions à apporter aux problèmes sécuritaires qui se posent entre les districts du Sud-Ouest Ougandais et la province du Nord Kivu. Selon d'autres sources sécuritaires, depuis quelques jours, il y aurait déjà des réflexions et des discussions entre les Fardc et l'armée ougandaise pour lancer des opérations conjointes pour la neutralisation des rebelles ougandais des ADF, actifs dans le territoire de Beni.

Uvira : cinq morts dans des combats entre groupes armés locaux en début de semaine. Cinq personnes ont trouvé la mort dans des affrontements qui ont opposé en début de la semaine en cours les miliciens du groupe armé de la communauté Banyamulenge aux combattants de la communauté Bafuliiru coalisés à ceux des Banyindu à Bijombo dans les hauts plateaux du territoire d'Uvira (Sud-Kivu). Ces combats ont également fait dix blessés. Les délégués de ces communautés ont rencontré ce jeudi dans la matinée les représentants de la

Monusco à Uvira pour solliciter l'évacuation des blessés vers des centres de santé. D'après ces chefs locaux, plusieurs villages du groupement Bijombo sont vidés de leurs occupants suite aux combats qui se poursuivent.

Le sénateur Ngongo Luwowo accuse la police d'avoir saccagé sa résidence à Kindu. Le sénateur Aubin Ngongo Luwowo accuse la police d'avoir saccagé à Kindu sa résidence qui héberge la Radiotélévision Kindu Maniema (TKM) la nuit de mercredi à jeudi 7 décembre. Selon le promoteur de TKM, ces incidents sont survenus à la suite d'une émission à téléphone ouvert intitulé « la voix aux peuples ». Aubin Ngongo Luwowo affirme que l'opération contre la chaîne de télévision dont il est le propriétaire a été conduite par un officier supérieur de la police envoyé par le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur Emmanuel Ramazani Shadary. «Il était 21 h heure de Kinshasa lorsque le ministre de l'Intérieur m'a réveillé pour me dire qu'à la Radio TKM Kindu, on citait son nom. Il s'agissait d'une émission à téléphone ouvert où un auditeur a affirmé que M. Shadari a reçu des mains du gouverneur Tutu et du sénateur Mulaila 250 000 USD. L'animateur a réagi en disant que cela n'était pas possible», rapporte le sénateur Aubin Ngongo.

Ituri : reprise des cours à l'Unibu. Les cours ont repris normalement ce jeudi 7 décembre à l'Université de Bunia après deux jours d'arrêt. Les étudiants, les enseignants ainsi que le personnel administratif ont répondu à l'appel du secrétaire général académique après la visite du gouverneur de la province de l'Ituri qui est venu constater les casses enregistrées après les accrochages de mardi 5 décembre entre policiers et étudiants. Selon Jefferson Abdallah, la concession querellée reste un bien de l'Université de Bunia jusqu'à ce que la haute hiérarchie [le Conseil des ministres et le Président de la République] tranche.

Kasaï : l'ONG Oxfam distribue des vivres aux déplacés et aux retournés. L'ONG Oxfam distribue, depuis le mois d'octobre, des vivres aux déplacés et aux populations qui sont retournées à Kamonia-centre, Mayanda, Kamako, Kabilembu et environs, en territoire de Tshikapa (Kasaï). Cette distribution qui se poursuit jusqu'au 31 décembre, vise environ 90 000 personnes. A travers ce projet, Oxfam entend aider les populations victimes de la crise née du phénomène Kamuina Nsapu dans cette région.

Kikwit : délabrement de la voirie urbaine. La voirie urbaine est pratiquement inexistante dans la ville de Kikwit (Kwilu). Les principales artères sont devenues impraticables et dépourvues de caniveaux, ont déploré certains habitants. Toutes les eaux de pluie en provenance de la cité se déversent au centre-ville, empêchant la circulation facile des véhicules et des personnes. Selon les autorités urbaines, la ville ne dispose pas de moyens suffisants pour faire face à cette calamité naturelle. Le gouverneur de province du Kwilu a décidé de rétrocéder à la ville de Kikwit quelques taxes perçues autrefois par la province pour faire face aux difficultés éprouvées par cette ville.

Sud-Kivu: attaque des Raïa Mutomboki sur les positions des Fardc à Chiriba. Deux personnes, dont un militaire, ont trouvé la mort et une autre blessée grièvement dans la nuit de mercredi à jeudi 7 décembre dans une attaque des positions Fardc par les Raïa Mutomboki à Chiriba, chefferie Buhavu dans le territoire de Kalehe. Les Fardc disent avoir repoussé les assaillants à 7 km, précisément à Bubamba, où se trouve l'Etat-major des Raïa Mutomboki.

Les Etats-Unis, le Canada et la Suisse appellent à la stricte mise en œuvre du calendrier électoral. Les chefs de mission des États-Unis, du Canada et de la Suisse se disent préoccupés par le non-respect par le gouvernement de la RDC des engagements qu'il a pris dans le cadre de l'Accord de la saint Sylvestre. Ce document interdit un troisième mandat présidentiel à Joseph Kabila ou la révision constitutionnelle, rappellent ces diplomates dans leur communiqué conjoint publié jeudi 7 décembre. Par cet accord, rappellent ces diplomates, Kinshasa s'était engagé à libérer des prisonniers politiques, à mettre fin aux poursuites fondées sur des motifs politiques, à mettre un terme au dédoublement des partis politiques, « à respecter les libertés fondamentales et à confier la résolution des cas emblématiques à la Conférence épiscopale nationale de la RDC (CENCO) ». Allusion faite aux cas des opposants Franck Diongo, Diomi Ndongala, Jean-Claude Muyambo, Moïse Katumbi... «Le fait que le gouvernement de la RDC n'ait pas encore tenu ces engagements constitue une source de préoccupation», poursuit le communiqué, dénonçant les arrestations arbitraires à la suite de manifestations pacifiques en novembre. En outre, «le gouvernement de la RDC a pris des mesures pour entraver la liberté de circulation des membres de l'opposition et de la société civile, notamment en confisquant des passeports ou en refusant de les renouveler», accusent les diplomates.

Vendredi 8 décembre.

JED dénonce le saccage de la Radiotélévision Kindu Maniema à Kindu. L'ONG journaliste en danger (JED) dénonce le saccage des installations de la Radiotélévision Kindu Maniema (TKM) survenu la nuit de mercredi à

jeudi 7 décembre à Kindu. L'organisation qui défend les droits des journalistes demande au ministre de l'Intérieur Emmanuel Shadary, mis en cause dans ce dossier par le sénateur Ngongo Luwowo, de se prononcer sur cette affaire et d'ordonner la restitution de tous les matériels de diffusion emportés.

Nord-Kivu : saisie de 800 Kg des minerais sortis frauduleusement. Une patrouille des Fardc a intercepté jeudi à Goma un véhicule de la société de gardiennage «Graben Security», transportant une importante cargaison des minerais sortis frauduleusement. La cargaison était convoyée par un policier, disant attendre des experts pour identifier la nature des minerais saisis. Les responsables de la société de gardiennage Graben Security ont décliné toute responsabilité dans cette affaire, précisant que seul le chauffeur est impliqué dans cette prise en flagrant délit de fraude minière.

Les étudiants de l'ISS/Lubumbashi opposés à l'ordre de libérer le bâtiment de leur institut. Les étudiants de l'Institut supérieur des statistiques (ISS) à Lubumbashi, ont manifesté jeudi 7 décembre à l'ordre qui leur a été intimé de «libérer dans trois jours, l'immeuble abritant leur institut». Cette décision leur a été notifiée par l'avocat du nouveau propriétaire de ce bâtiment, occupé depuis 1976 par l'ISS qui indique avoir déjà payé une partie de l'argent pour son acquisition.

Sud-Kivu: David Gressly «préoccupé» par la situation des enfants non scolarisés à Mwenga et Walungu. En séjour au Sud-Kivu, le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC David Gressly s'est rendu dans le territoire de Mwenga où il a exprimé sa préoccupation face à la situation de plusieurs enfants qui s'adonnent à l'exploitation artisanale des minerais au lieu d'aller à l'école. Dans le territoire de Walungu où il s'est rendu par la suite, il a déploré la situation des enfants dans le camp de transit des réfugiés rwandais. Il a souligné la nécessité du retour des ex-combattants rwandais installés à Walungu depuis 2014 pour qu'ils reprennent le chemin de l'école.

Election du gouverneur de l'Equateur : la cour d'appel de Mbandaka retient quatre candidatures. La cour d'appel de Mbandaka a retenu jeudi 7 décembre quatre candidatures pour concourir au poste de gouverneur de la province de l'Equateur. Le ticket de la majorité présidentielle Bobo Boloko-Thaty Bikamba fera face à trois tickets indépendants : Freddy Bompanze-Donatien Iluku, Freddy L'A-Kombo- Rachel Ekoto et Bent-Francis Mboyo- Natacha Longoso. La Cour a confirmé le rejet de deux candidatures que la Ceni avait jugées irrecevables.

Le Bureau national catholique de l'enfance au secours des enfants victimes des violences de Kamuina Nsapu. Le Bureau national catholique de l'enfance prend en charge, à Mbuji-Mayi (Kasaï Oriental), les enfants victimes des violences liées au phénomène Kamuina Nsapu. Il a mis en place un projet, appuyé par l'Unicef, qui vise à fournir une assistance globale aux filles et garçons, victimes directes de ce phénomène. La prise en charge est psychologique et pédagogique. Cette structure s'occupe également des enfants non accompagnés ou grièvement blessés durant cette crise. «La plupart d'entre eux ont vu leurs parents mourir, leurs amis mourir. La plupart d'entre eux ont connu des situations que l'on ne sait pas bien expliquer. Avec leur âge, ce sont des choses qui peuvent déranger leur mémoire. Voilà pourquoi nous avons voulu que ces enfants puissent avoir un divertissement, un loisir, un encadrement. Dans ce sens, ils vont oublier le passé », explique Me Léon Mulumba Kalambayi, directeur provincial du Bureau national catholique de l'enfance, antenne de Mbuji-Mayi. Pour éviter que ces enfants ne réintègrent un autre mouvement armé, ils sont initiés aux différents métiers.

Au moins 14 casques bleus tués par des présumés rebelles ADF. L'attaque lancée par des présumés rebelles ougandais des ADF contre une base de la compagnie opérationnelle de la Force de la Monusco à Semuliki dans le territoire de Beni (Nord-Kivu) a fait jeudi au moins 14 casques bleus et 5 soldats des Fardc tués. Cette attaque a débouché sur un combat violent entre les présumés éléments d'ADF d'une part, et d'autre part, les Forces de la Monusco et des Fardc. 53 casques bleus ont été blessés dans cet incident. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en RDC et Chef de la Monusco, Maman Sidikou, a vivement condamné cette attaque contre les soldats de la paix : «Je tiens à transmettre mes sincères condoléances aux familles des casques bleus qui ont perdu leurs vies ou ont été blessés au service de la paix en République démocratique du Congo au cours des dernières heures. Je condamne avec la dernière énergie cette attaque mortelle contre les casques bleus des Nations unies et les soldats des Fardc. Les attaques dirigées contre ceux qui œuvrent au service de la paix et la stabilité en République démocratique du Congo sont des attaques lâches et constituent de graves violations. » Selon lui, la Monusco fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les auteurs de l'attaque soient traduits en justice et répondent de leurs actes ignobles.

La Fecodi doute de l'authenticité du projet de code minier sous examen au Parlement. La Fédération congolaise de l'or et du diamant (Fecodi) doute de l'authenticité du projet de loi sur le code minier sous examen

à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi n'est pas identique à celui qui a été amendé lors d'une séance de travail qui avait réuni les membres du gouvernement, les entreprises minières et les membres de la société civile, a-t-il indiqué vendredi 8 décembre. Selon le président de cette structure, Albert Kalonji Molopwe, le ministre des Mines insiste sur la création des coopératives qui vont gérer les creuseurs de diamant. Pourtant, poursuit-il, 3 milliards de dollars américains échappent au trésor public chaque année suite à la non-installation des comptoirs de diamant à Kinshasa. « Nous venons d'un atelier international du processus de Kimberley. Il a été démontré clairement par les Américains qu'il y a 3 milliards de dollars qui échappent au pays chaque année. Cette expertise nous a été donnée aussi par notre propre président mais, ces 3 milliards là échappent avec la complicité de ces gens du ministère. C'est pourquoi, nous demandons que les comptoirs de diamant soient installés à Kinshasa », plaide Albert Kalonji.

Goma: la marche du parti PLD réprimée par la police. La police nationale congolaise (PNC) a étouffé vendredi 8 décembre la marche des militants du Parti libéral pour le développement (PLD). Quatre personnes, dont le président national de ce parti de l'opposition, Jean-Paul Lumbu Lumbu, ont été arrêtées. Ils manifestaient contre le projet de la loi électorale qui, selon eux, exclut les jeunes congolais et femmes de la course pour la députation suite au seuil de représentativité et la caution imposés. La police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants. Cette marche avait été interdite par le maire de Goma. Et en réaction, le PLD a introduit mercredi dernier une plainte au parquet général de Goma contre l'autorité urbaine, l'accusant de violation des articles 26 de la constitution et 180 du code pénal congolais Livre II.

Le Haut-Lomami fait face à plusieurs difficultés économiques. Le Haut-Lomami ne dispose pas de grande entreprise, capable de résorber le chômage. Les étudiants, qui décrochent leurs diplômes à l'Université de Kamina et qui sont en quête d'emploi, sont obligés de se rendre dans d'autres provinces du pays. Ce qui favorise la fuite des cerveaux. Les routes de dessertes agricoles sont inaccessibles et les lacs et rivières inexploités à grande échelle. Autres défis qui paralysent l'économie locale, ce sont le manque de routes urbaines, la vétusté des ponts ainsi que l'absence d'investisseurs étrangers. Au regard de ce tableau sombre, le gouverneur du Haut-Lomami, Jakson Kalenga Mwenezi, appelle les hommes d'affaires à venir investir dans sa province. Kalenga Mwenzemi affirme, 90% de la superficie du Haut-Lomami sont constitués des terres arables. Le Haut Lomami a aussi une vocation minière. On y trouve d'importants gisements miniers de cuivre et du cobalt. A côté de tout ceci, a poursuivi la même source, se trouvent aussi des lacs et rivières très poissonneux.

Samedi 9 décembre.

Quinze casques bleus tués en RDC : António Guterres condamne un « crime de guerre ». Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres et le Conseil de sécurité ont condamné vendredi 8 décembre l'attaque meurtrière perpétrée jeudi 7 décembre contre une base de la mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (Monusco) au Nord-Kivu, indique un communiqué. Selon la Monusco, au moins 15 Casque bleus du contingent tanzanien et cinq membres des Fardc ont été tués dans cette attaque. Au moins 53 autres soldats de la paix ont été blessés, dont quatre grièvement. Le Commandant de la Force de la Monusco est sur place pour évaluer la situation en matière de sécurité dans la région et coordonner la réponse de la mission onusienne avec les Fardc. Plus tôt dans la journée, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, s'est déclaré choqué par « l'attaque odieuse » perpétrée contre la Monusco au Nord-Kivu. « Des renforts sont sur place et des évacuations médicales par la Mission sont en cours », a précisé M. Lacroix. L'attaque contre la Monusco au Nord-Kivu constitue « la pire attaque contre les forces de maintien de la paix de l'ONU dans l'histoire récente de l'Organisation », a tenu à préciser le Secrétaire général.

Grand Kasai : des millions des personnes menacées par la faim (Pam). Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (Pam) fait remarquer qu'une crise alimentaire dans la région du Grand Kasai, en RDC, pourrait se transformer en catastrophe à long terme en raison du manque d'argent pour l'assistance humanitaire. L'éruption de violence dans ce qui était autrefois une région pauvre mais paisible de la RDC a fait d'innombrables victimes. Environ 1,4 million de personnes ont été chassées de chez elles. Les taux de malnutrition traditionnellement élevés ont explosé, a précisé l'agence humanitaire onusienne. Avec 3,2 millions de personnes désespérément à court de nourriture, le Pam est intervenu avec une aide d'urgence. Une accalmie dans les combats a permis de déployer plus de personnel. Les travailleurs humanitaires se sont déployés dans les zones rurales du Kasai. Le Pam a coordonné des vols logistiques et humanitaires, ce qui a permis d'augmenter rapidement le nombre de personnes recevant une assistance, de 42.000 en septembre à 115.000 en octobre et 225.000 en novembre. Le mois dernier, 13.500 enfants ont reçu des aliments enrichis spéciaux. Mais la réticence des donateurs à s'engager au Kasai compromet cet effort.

Lusambo : activités paralysées suite à une bagarre à l'assemblée provinciale. Toutes les activités ont été paralysées vendredi 8 décembre à Lusambo (Sankuru), à la suite d'une bagarre rangée au siège de l'assemblée provinciale entre partisans de Charles Pongo, président du bureau de cette institution, et ceux de Martin Shongo, rapporteur du même bureau. Le bilan état de trois blessés graves et plusieurs interpellations. La tension était vive au point que la police a dû procéder à des tirs de sommation pour arrêter la bagarre. La situation à l'assemblée provinciale a donné lieu à une marche spontanée de certains jeunes de Lusambo, qui, eux, réclameraient la déchéance du gouverneur de province. Dans ce climat de tension, les parents ont dû retirer leurs enfants de l'école. Le marché et les commerces ont tout simplement fermé.

Les Etats-Unis et l'Union africaine condamnent l'attaque contre une base de la Monusco. Les Etats-Unis condamnent fermement l'attaque contre une base de la Monusco, qui a tué au moins 15 casques bleus tanzaniens et en a blessé plus de 50 autres, en plus d'au moins 5 membres des forces armées de la RDC. Les Etats-Unis réaffirment que les soldats de la paix ne sont pas des cibles et que ces attaques délibérées contre eux sont inacceptables. Ils appellent le gouvernement de la RDC à enquêter sur cette attaque et à faire en sorte que les auteurs de telles attaques soient rapidement traduits en justice. Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki condamne fermement cette « attaque abjecte ». Il félicite la Monusco pour son rôle vital en RDC, en particulier dans le contexte actuel marqué par la préparation des élections prévues en décembre prochain.

Beni : manifestations à la suite du meurtre de cinq personnes dans la commune de Mulekera. Les habitants de la commune de Mulekera dans la ville de Beni (Nord-Kivu) ont manifesté ce samedi 9 décembre pour protester contre le meurtre de cinq personnes. Ces personnes ont été tuées par balles, rapportent la société civile qui dénonce la recrudescence de l'insécurité dans la région.

Joseph Kabila est à Brazzaville pour participer à une réunion tripartite RDC-Congo-Angola. Le président Joseph Kabila est arrivé ce samedi 9 décembre 2017 à Brazzaville (République du Congo). Il va participer à une réunion tripartite RDC-Congo-Angola. Les présidents Joao Lourenço, Denis Sassou Nguesso et Joseph Kabila discuteront la sécurité régionale, la coopération entre les trois pays et du processus démocratique en RDC.

Attaque contre une base de la Monusco : les Fardc promettent une riposte musclée, méthodique et foudroyante. Les Forces armées de la RDC (Fardc) annoncent des opérations de riposte, ensemble avec les casques bleus contre les présumés ADF, après l'attaque jeudi 7 décembre d'une base de la Monusco à Semuliki dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), ayant provoqué la mort de 15 casques bleus. Selon les sources sécuritaires, après cette attaque, les présumés ADF se seraient repliés à plus ou moins 13 km vers Medina présenté comme le quartier général de ces assaillants. Le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies en RDC en charge des opérations et l'ambassadeur de la Tanzanie en RDC sont attendus cet après-midi à Beni pour se rendre compte de la situation dans la région.

Attaque d'une base de la Monusco : le président tanzanien attristé et choqué par la mort des casques bleus. Le président tanzanien, John Magufuli a exprimé son chagrin et son choc alors que 15 casques bleus des Forces de défense populaire de Tanzanie (TPDF) sont morts et que 44 autres ont été blessés lors d'une attaque, jeudi 7 novembre Semuliki dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Dans son message de condoléances, le président Magufuli a également exprimé son chagrin alors que deux autres soldats du TPDF dans la mission de maintien de la paix de la RDC ont disparu.

Denis Sassou, Joao Lourenço et Joseph Kabila plaident pour une mobilisation pour la mise en œuvre de l'agenda électoral. Les présidents Denis Sassou Nguesso (Congo), Joao Lourenço (Angola) et Joseph Kabila (RDC) appellent les acteurs politiques et de la société civile de la RDC à se mobiliser en vue de la mise en œuvre de l'agenda électoral dans l'unité, la sérénité et le dialogue. Ils ont lancé cet appel à la fin d'un mini-sommet de la Conférence internationale sur la région des grands lacs (CIRGL) qui s'est tenu à Brazzaville (République du Congo). Les trois chefs d'Etat se sont réjouis de la publication du calendrier électoral qui constitue « une avancée majeure dans la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 », indique le communiqué. Ils ont condamné « l'ignoble attaque perpétrée contre le contingent de la Monusco à Beni », au cours de laquelle des éléments Fardc et de la Monusco ont perdu la vie et plusieurs autres gravement blessés, et ont « réitéré l'appel lancé à la communauté internationale au dernier sommet de la CIRGL à Brazzaville, de qualifier la LRA ainsi que les ADF, de groupements terroristes et de les traiter comme tels ».

Dimanche 10 décembre.

Attaque de la base de la Monusco : la menace ADF est toujours présente, selon Juvénal Munobo. «La menace ADF (rebelles ougandais) est toujours présente dans l'Est de la RDC», a affirmé le député Juvénal Munobo, dans une interview accordée samedi 9 décembre à Radio Okapi. Juvénal Munobo exprime son profond regret face à cette situation, et fait savoir que l'attaque de la base de la Monusco montre à suffisance que la situation reste très préoccupante dans certains coins du pays. Pour lui, le gouvernement devra prendre ses responsabilités «parce que c'est à lui qu'incombe la sécurité des personnes et des biens.» «Il faudrait aussi une bonne collaboration entre le gouvernement, les Forces armées de la RDC et la société civile. Si la collaboration entre les trois acteurs est effective, je reste convaincu qu'on peut mettre fin aux groupes armés», estime l'élu du Nord-Kivu.

Kasaï-Central : le gouvernement provincial s'engage à lutter contre la corruption. Le gouvernement provincial du Kasaï-Central s'engage à lutter contre la corruption dans sa province. Son ministre du Budget, Albert Usotshika reconnaît que la tâche ne sera pas facile mais se dit déterminé à combattre ce fléau qui gangrène la société congolaise. Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement provincial compte sur la conscientisation de sa population et l'invite à se méfier de la corruption. Pour sa part, le chef du bureau de la Monusco, Charles Frisby, à Kananga salue les efforts du gouvernement provincial du Kasaï-Central dans la lutte contre la corruption qui, selon lui, constitue un frein au développement social. Il a indiqué que la réforme de l'administration publique et la gestion des finances constituent un atout pour combattre la corruption.

Goma: un véhicule du parquet de la grande instance saisi à l'auditorat militaire. Un véhicule du parquet de grande Instance de Goma est cloué depuis samedi 10 décembre à l'auditorat militaire de cette ville du Nord-Kivu. Des indices de coltan colombo tantalite ont été retrouvés dans ce véhicule, indique le coordonnateur de la Commission de lutte anti-fraude minière de la province, Daniel Ngoy Mbayo. Selon lui, vendredi 8 décembre dernier, le chauffeur de ce véhicule «Land Cruiser» n'avait pas voulu obtempérer aux ordres des agents vérificateurs au niveau de la barrière de Mubambiro, située à près de 17 km à l'entrée Ouest de Goma. Il a percuté la barrière pour passer. Coincés au niveau de la barrière, le chauffeur et le policier congolais qui étaient à bord ont pris fuite et sont portés disparus. Le véhicule a été retrouvé dans un poste de lavage au centre-ville de Goma. La Commission nationale de la lutte contre la fraude minière (CNLFM) au Nord-Kivu accuse de «hauts gradés de l'armée » d'abuser de leurs positions pour faire libérer des militaires et des civils détenus pour trafic illicite des minerais au Nord-Kivu.

Kinshasa : lundi 11 décembre, date butoir pour s'acquitter des vignettes automobiles 2017. Les propriétaires de véhicules et motos non en règles avec la taxe de vignette 2017 de la ville de Kinshasa sont sommés de s'acquitter de leur devoir civique au plus tard lundi 11 décembre. Le commissaire provincial de la ville de Kinshasa, Sylvano Kasongo l'a rappelé dimanche 10 décembre à Radio Okapi.

Tshopo: le budget 2018 adopté à plus de 72 millions USD. L'Assemblée provinciale de la Tshopo a voté et adopté, samedi 9 décembre à l'unanimité, le budget de la province pour l'exercice 2018. Ce budget s'élève à environ cent quinze milliards trois cent soixante-quinze millions de franc Congolais (72 109 375 USD). Ce chiffre constitue une augmentation d'environ 18 milliards de FC (11 250 000 USD) par rapport au budget rectificatif de l'exercice 2017. Selon le gouverneur de province, Constant Lomata, l'objectif global de son programme est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Nord-Kivu : David Gressly et l'ambassadeur de la Tanzanie en RDC attendus à Beni. Le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC, David Gressly et l'ambassadeur de la Tanzanie en RDC sont attendus dimanche 10 décembre à Beni au Nord-Kivu. Une riposte militaire se prépare contre des présumés rebelles ougandais de l'ADF accusés d'avoir attaqué jeudi la base de la Monusco à Semuliki.

Le gouvernement provincial du Nord-Kivu appelle les miliciens à rejoindre le processus de paix. « Nous disons à nos jeunes qui sont dans les groupes armés que dans la brousse il n'y a pas de vie, leurs enfants n'étudient pas, ils mènent une vie difficile au sein de ces groupes armés. Nous leur demandons de venir construire le pays avec leurs frères et sœurs. Ils peuvent constituer des unités de production pour favoriser le développement de la province », plaide le gouvernement provincial du Nord-Kivu. Cet appel a été lancé samedi 9 décembre par la ministre provinciale du plan, à l'occasion de la remise du marché agricole construit par la Monusco à Kisharu au nord de Rutshuru.

Grand Kasaï : les paramètres de développement sont dégradés, constatent les évêques catholiques de cette région. « Le Kasaï se porte mal. Nous sommes passés par une crise assez forte qui a fait beaucoup de morts et beaucoup de destructions. Cette crise est venue se greffer sur des problèmes de sous-développement qui datent de plusieurs années, depuis presque l'indépendance. On assiste à la dégradation de tous les paramètres de

développement : les services de base sont pratiquement inexistantes. A Kananga par exemple, il n'y a pas de l'eau potable, il y a des problèmes d'électricité, des problèmes des écoles, il y a la détérioration des routes, de plus en plus le Kasai recule à cause de ça », détaille l'abbé Apollinaire Cibaka, secrétaire exécutif de l'assemblée épiscopale provinciale de Kananga. Les évêques catholiques ont fait ce constat lors de la deuxième session ordinaire de l'assemblée épiscopale provinciale de Kananga pour l'année 2017 qui s'est clôturée vendredi 8 décembre dans la capitale du Kasai-Central.

David Gressly à Beni pour évaluer la situation sécuritaire dans la région. Le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC, David Gressly et l'ambassadeur de la Tanzanie en RDC sont arrivés ce dimanche 10 décembre après-midi à Beni (Nord-Kivu). David Gressly et Paul Ignace Mella vont évaluer la situation sécuritaire dans la région après l'attaque jeudi 7 décembre, par les présumés ADF, d'une base des casques bleus de la MONUSCO dans le territoire de Beni.

Attaque de la base de la MONUSCO : le RCD/KML plaide pour une enquête afin de découvrir les circuits d'approvisionnement des ADF. « Il faut que le gouvernement congolais mène une enquête pour savoir comment subitement, ces rebelles qu'ils ont l'habitude d'appeler ADF parviennent avoir une puissance de feu telle qu'ils sont capables de faire face à toute une armée ainsi qu'à la force internationale. Parce qu'il est curieux de voir ces ADF dont on nous disait que leur capacité de nuisance avait été réduite de plus de 85% et que maintenant ils sont capables de venir, de manière organisée, attaquer un camp de la MONUSCO et avoir des échanges de tirs pendant plusieurs heures à l'armes lourdes », commente Grégoire Kiro, secrétaire général de ce parti. Il demande aussi à la communauté internationale de s'investir pour qu'une enquête internationale soit diligentée. Car, note M. Kiro, les crimes perpétrés depuis plusieurs années dans le territoire de Beni, relèvent de la justice internationale.

Congrès UDPS : Bruno Tshibala élu président de l'UDPS par acclamation. Bruno Tshibala a été élu ce dimanche 10 décembre par acclamation, président de l'UDPS-Aile Tshibala. C'est l'une des résolutions du congrès de ce parti qui s'est clôturé ce dimanche à Kinshasa. Ce congrès avait pour objectif d'élire le nouveau président de ce parti et d'unifier le parti avec tous les membres, rapatrier le corps d'Etienne Tshisekedi pour son enterrement digne à Kinshasa, redynamiser la commission électorale du parti en vue de la victoire de l'UDPS aux élections du 23 décembre 2018. Pour Augustin Kabuya, porte-parole de l'UDPS incarné par Félix Tshisekedi et Jean Marc Kabund, Bruno Tshibala s'était déjà auto-exclu de l'UDPS. Il a ni qualité ni pouvoir de parler au nom du parti et de convoquer le congrès. Cette prérogative revient, selon l'article 26 de statuts du parti, au secrétaire général.

Lundi 11 décembre.

Acquisition des passeports en RDC : les requérants contraints de soudoyer les préposés de l'Etat. Les requérants des passeports au ministère des Affaires étrangères sont contraints de soudoyer les préposés de l'Etat afin de l'obtenir rapidement. Tout un réseau bien ficelé fonctionne au sein de l'administration du ministère des Affaires étrangères pour retarder ou accélérer la livraison des passeports selon le montant du pot-de-vin qu'un requérant est prêt ou pas à verser. D'après certains requérants qui ont requis l'anonymat, du guichet de la banque, en passant par le bureau des services de renseignements pour l'identification et la prise d'empreintes digitales pour arriver à la capture de la photo, les 100 ou 185 dollars versés à la banque ne suffisent pas. Ceux qui choisissent cette voie, pourtant légale, attendent plusieurs semaines sans savoir où se trouvent leurs dossiers. Ces requérants se voient donc contraints de soudoyer les préposés de l'Etat qui assurent « le suivi du dossier ». Début novembre, un arrêté interministériel signé conjointement par le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères et le ministre des Finances, fixait officiellement le prix d'acquisition du nouveau passeport biométrique congolais à 100 dollars américains pour les détenteurs des passeports semi-biométriques en cours de validité et à 185 dollars pour les autres requérants.

Sankuru : les députés provinciaux interdits d'accéder à l'hémicycle jusqu'à nouvel ordre. Les députés provinciaux du Sankuru ont été interdits d'accéder aux installations de l'assemblée provinciale, à Lusambo chef-lieu de la province de Sankuru, jusqu'à nouvel ordre. Cette décision est consécutive aux incidents qui s'y sont produits vendredi dernier. Une bagarre rangée a éclaté au sein de cet établissement entre partisans de Charles Pongo, président du bureau de cette institution, et ceux de Martin Shongo, rapporteur du même bureau. Trois personnes ont été grièvement blessées et plusieurs autres interpellées par la police.

Début d'examen de la loi électorale au Sénat. La chambre haute du Parlement doit en principe débiter ce lundi 11 décembre l'examen de la loi électorale adoptée lundi dernier à l'assemblée nationale. Ce texte des lois est contesté par les députés de l'opposition et les membres du gouvernement issus de l'opposition. Les élus de

l'opposition qui avaient boycotté son vote à la chambre basse et plaidé pour un arbitrage du président du Sénat Léon Kengo wa Dondo, disent espérer que le Sénat va sauver la RDC. La majorité et l'opposition ne s'accordent pas sur trois des dispositions contenues dans cette loi électorale révisée. Il s'agit du seuil de représentativité électorale fixé à 3%, l'utilisation de la machine à voter et la caution pour le siège à briguer, fixée à 1000 USD.

Nord-Kivu : une marche de la LUCHA dispersée par la police. Les forces de l'ordre ont réprimé ce lundi 11 décembre une marche que le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) avait organisée à Goma pour dénoncer la restriction de l'espace politique et les nombreux abus des droits humains attribués à la police dans la province du Nord-Kivu. Assis au rond-point BDGL à Goma et arborant des banderoles où l'on pouvait lire « la liberté de manifester est consacrée par la constitution », ils scandaient des slogans dénonçant la restriction de l'espace politique et l'usage disproportionné de la force par les forces de l'ordre contre les acteurs politiques, des droits de l'homme et les populations durant les récentes manifestations pacifiques, rapportent des sources concordantes. Tout a dégénéré lorsqu'un véhicule de la police a surgi de nulle part et des policiers à bord ont commencé à disperser les manifestants. Les journalistes qui couvraient la manifestation ont été chassés et les manifestants violemment embarqués dans le véhicule de la police sous les coups de matraques. Un des officiers de la police qui a dirigé l'opération a dit à la foule que «le mouvement de ces voyous n'a pas un soubassement juridique», selon des témoins à Radio Okapi.

Haut-Lomami : des militaires appelés à se faire dépister régulièrement du VIH/Sida. Le programme national multisectoriel de lutte contre le Sida (PNMLS) appelle les militaires et démobilisés de la base militaire de Kamina à se faire dépister régulièrement du VIH/Sida. Le secrétaire exécutif du PNMLS dans le Haut-Lomami, le docteur Rams Ramazani a lancé cet appel lors d'une journée de sensibilisation de ces militaires organisée ce weekend à Kamina.

Tshopo : reprise de la localité d'Opienge par les Fardc. La localité d'Opienge a été reprise dimanche 10 décembre par les Fardc après dix jours d'occupation par les Maï-Maï de Luc Yabili. La prise d'Opienge le 30 novembre dernier par les miliciens de Luc Yabili avait provoqué un déplacement massif des habitants vers la localité voisine de Bafwabalinga, au Point kilométrique 323 sur la Route nationale numéro 4.

Des militaires accusés de viol sur 17 femmes au Maniema. Dix-sept femmes ont été violées en moins de deux semaines dans la collectivité de Salamabila au Maniema, a indiqué dimanche 10 décembre à Radio Okapi la cheffe de division provinciale du Genre et Famille. Selon cette source, les auteurs de ces viols seraient des militaires FARDC venus dans la zone pour traquer les miliciens Maï-Maï.

De nombreuses réactions de réprobation à l'attaque de la base de la Monusco à Beni. L'attaque des présumés rebelles ADF contre une base de la Monusco à Beni, jeudi dernier, continue de susciter des réactions en RDC et au sein de la communauté internationale. A travers des communiqués, beaucoup d'organisations et d'acteurs politiques congolais et étrangers exigent une enquête afin de traduire les auteurs de cette attaque meurtrière en justice. C'est le cas du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Union africaine. Pour leur part, les présidents Denis Sassou Nguesso du Congo, Joao Lourenço d'Angola, et Joseph Kabila, de la RDC, ont « réitéré l'appel lancé à la communauté internationale au dernier sommet de la CIRGL à Brazzaville, de qualifier la LRA ainsi que les ADF de groupements terroristes et de les traiter comme tels». Ils l'ont affirmé le 9 décembre à la fin d'un mini-sommet de la Conférence internationale sur la région des grands lacs (CIRGL) qui s'est tenu à Brazzaville.

Beni : hommage rendu aux casques bleus tués par des présumés rebelles ADF. Une cérémonie d'hommage aux 14 casques bleus tués jeudi dernier s'est déroulée lundi 11 décembre au quartier général de la Monusco à Beni, en présence du représentant adjoint du Secrétaire général des Nations unies chargé des opérations et de l'ambassadeur de la Tanzanie en RDC. Ces soldats de la paix avaient été tués lors de l'attaque des présumés ADF sur la base de la MONUSCO située sur l'axe Mbau-Kamango. Cette attaque a suscité une vague des réprobations tant en RDC qu'au sein de la communauté internationale.

RDC : l'UE appelle au respect du calendrier électoral. L'Union européenne appelle tous les acteurs congolais à s'engager au respect du calendrier électoral «qui doit permettre de sortir la RDC de la crise politique en permettant l'alternance démocratique». «A la suite de l'annonce, le 5 novembre dernier, du calendrier électoral, l'UE souligne la responsabilité première du gouvernement et des institutions en charge de l'organisation des élections en particulier la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), dans la mise en œuvre effective et sans délai des mesures et actions à même de garantir le respect de ce calendrier», ajoute le conseil de l'UE. Parmi ces mesures, l'UE rappelle notamment la publication d'un budget crédible et un plan de décaissement réaliste, l'adoption de la législation électorale requise et la fiabilisation du fichier électoral. L'UE souligne

également l'urgence de la mise en œuvre intégrale par le gouvernement de l'ensemble de mesures de décriminalisation politiques, prévues dans l'accord de la Saint Sylvestre. L'Union européenne condamne également des violations des droits de l'homme ainsi que les actes de harcèlement à l'encontre d'acteurs politiques de l'opposition, de représentants des médias et de la société civile, ainsi qu'à l'encontre de défenseurs des droits de l'Homme.

Kinshasa : les députés de l'opposition ont organisé une marche pour contester la loi électorale. En marge de l'examen du projet de loi électorale au Sénat, les députés de l'opposition accompagnés d'une foule de manifestants ont organisé une marche lundi 11 décembre, sous une pluie battante entre l'avenue de l'enseignement et le Palais du Peuple. Selon les organisations, l'objectif de leur action est notamment d'interpeller les sénateurs du « caractère liberticide » de ce projet de loi sous examen. A en croire le député Léon Mondole, président du groupe parlementaire des démocrates libéraux et l'un des organisateurs de cette marche, le Sénat devra rejeter les dispositions portant sur la caution, le seuil ainsi que la machine à voter.

Mardi 12 décembre.

Pour l'UDPS, Tshibala a organisé son congrès pour « justifier l'argent reçu en vue de liquider le parti de Tshisekedi ». Réagissant au congrès organisé le weekend dernier par une aile de l'UDPS et au terme duquel le Premier ministre Bruno Tshibala a été élu président du parti, Augustin Kabuya, le porte-parole de l'UDPS dont le siège est situé dans la commune de Limete à Kinshasa a dénoncé une manœuvre pour liquider le parti d'Etienne Tshisekedi. « On sait très bien que ce qu'il fait aujourd'hui c'est pour justifier l'argent qu'il a reçu pour liquider l'UDPS. C'est ça la mission qu'il a reçue », a affirmé M. Kabuya, rappelant que l'actuel Premier ministre s'était déjà « auto-exclu » de l'UDPS. D'après lui, le « vrai congrès de l'UDPS » sera convoqué incessamment. « Il y a déjà une commission mise en place par le secrétaire général Jean-Marc Kabund », a-t-il fait savoir. Lors de son discours à la fin de ce congrès, le Premier ministre Bruno Tshibala avait promis à sa base de récupérer le bâtiment qui abrite le siège du parti à la 10^e rue, estimant que cet immeuble, étant un patrimoine propre de l'UDPS, devrait abriter les services de la direction nationale de l'aile du parti dont il est désormais le président. M. Kabuya a précisé que l'immeuble situé à la 10^{ème} rue Limete et qui sert de permanence de l'UDPS n'a jamais été acquis grâce aux cotisations des membres de l'UDPS.

Kinshasa : des inspecteurs de la police formés pour sécuriser les élections. Une centaine d'inspecteurs de la police suivent depuis lundi à Kinshasa une formation pour gérer des questions sécuritaires qui pourraient se poser lors des échéances électorales prochaines. L'initiative est de la police de la Monusco (UNPOL) en partenariat avec l'Inspection générale de la police nationale congolaise et vise à aider les forces de l'ordre congolaises à respecter les règlements de la police lors des opérations sur terrain.

Loi électorale: l'objectif poursuivi est d'instaurer un parti dominant, estime le sénateur Mutinga. Le seul objectif poursuivi [par la majorité présidentielle] est de mettre en place un parti dominant, a accusé lundi 11 décembre le sénateur Modeste Mutinga. Ce texte qui divise les parlementaires a été adopté une semaine auparavant à l'Assemblée nationale en l'absence des députés de l'opposition. Ils avaient boycotté la plénière pour contester notamment le seuil d'éligibilité qui est passé de 3 à 1%, la machine à voter et la caution jugée exorbitante. Il a aussi plaidé pour l'application de la loi électorale en vigueur. Celle-ci propose, soutient-il, la proportionnelle au plus fort reste. M. Mutinga estime enfin que la MP tente de tricher au niveau du seuil et de la caution fixée pour se présenter aux élections législatives. L'examen de projet de loi électorale au Sénat a débuté dans une salle pleine de députés nationaux et journalistes. Après la présentation de son économie par le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, Emmanuel Shadari Ramazani, 23 sénateurs ont pris la parole soit pour demander la recevabilité de ce texte soit, en majorité pour demander son rejet.

Firmin Yangambi saisit la Cour constitutionnelle pour contester son maintien en détention. L'avocat de Firmin Yangambi, ce détenu bénéficiaire de la loi d'amnistie de 2014, a saisi lundi 11 décembre la Cour constitutionnelle afin qu'elle constate « l'inconstitutionnalité de la détention » de son client. En application de l'article 12 de la constitution qui dispose que « tous les Congolais sont égaux devant la loi », le président de l'ONG « Paix sur terre » désapprouve sa détention à la prison centrale de Makala, alors que ses coaccusés amnistiés comme lui ont été libérés. Il a fait cette déclaration après avoir déposé la requête de son client à la Cour constitutionnelle. Plusieurs structures ont tenté d'obtenir la libération de Me Yangambi. En 2015, des bâtonniers français et belges ont écrit au Président de la République pour faire libérer leur confrère condamné à vingt ans de servitude pénale pour tentative d'organisation d'un mouvement insurrectionnel et détention illégale d'armes de guerre.

Plaidoyer de l'Unicef pour l'accès des enfants les plus défavorisés à internet. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) plaide pour l'accès des enfants les plus défavorisés à internet et ce, à l'échelle mondiale. Dans son rapport annuel publié lundi, l'organisation mondiale souligne que la technologie numérique affecte la vie des enfants en présentant à la fois des dangers et des opportunités. Le directeur de l'Unicef Anthony Lake recommande pour cela aux états membres dont la RDC d'atténuer les effets nocifs de l'internet sur les enfants par le contrôle d'une part et de l'autre d'optimiser les avantages d'Internet pour chaque enfant. D'après M. Lake, la technologie numérique offre plusieurs avantages aux enfants les plus défavorisés, notamment un meilleur accès à l'information, un développement de compétences utiles et un échange en ligne. Il plaide par ailleurs pour l'élaboration des politiques plus efficaces pour protéger les enfants, relevant que Internet accroît également la vulnérabilité des enfants aux risques et dangers, tels que l'accès à des contenus nuisibles.

Jean-Pierre Lacroix attendu en RDC pour assister à la cérémonie d'hommage aux casques bleus tués à Beni. Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix des Nations unies est attendu en RDC cette semaine pour assister à la cérémonie d'hommage aux casques bleus tués prévue jeudi 14 décembre à Goma. Jean-Pierre Lacroix rencontrera à cette occasion les soldats de la paix blessés, ainsi que le personnel de la Monusco pour les remercier pour leur service et leur dévouement à la cause de la paix. M. Lacroix se rendra ensuite à Dar es-Salaam, en Tanzanie, le 15 décembre, pour exprimer « personnellement au peuple et au gouvernement tanzaniens sa profonde gratitude pour les sacrifices consentis par leurs hommes et leurs femmes pour le rétablissement de la paix en RDC ».

Nord-Kivu : l'armée et les casques bleus appelés à installer leurs états-majors à Beni. La société civile de Beni demande aux Etats-majors généraux des forces armées de la RDC (Fardc) et des casques bleus de la Monusco de s'installer à Beni et de définir de nouvelles stratégies pour endiguer le problème des ADF dans la région. « Nous estimons qu'il est grand temps qu'on puisse revoir les stratégies militaires. Adopter de nouvelles stratégies pour reprendre justement les opérations avec une allure vraiment très, très prononcée », a préconisé le pasteur Gilbert Kambale, président de la coordination des organisations de la société civile de Beni.

Sénat : bloquer le vote de la loi électorale implique le report des élections, réplique Emmanuel Ramazani. Dans sa réplique mardi 12 décembre au Sénat, le vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur de la RDC, Emmanuel Ramazani, estime que ne pas examiner le projet de la loi électorale signifie approuver un nouveau report des élections. Il a par la même occasion, appelé les sénateurs à discuter avec l'Assemblée nationale sur des dispositions « qui énervent. » « Il ne faudrait pas que la CENI [Commission électorale nationale indépendante] dise qu'il n'y a pas eu élections parce qu'il n'y a pas de lois. Nous ne devons pas continuellement à flouer le peuple en reportant les élections prévues en 2018, en bloquant une loi si simple », a interpellé Emmanuel Ramazani.

Le HCR annonce une assistance financière à 2 100 ménages des Kasai-Central et Oriental. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) annonce le lancement cette semaine, d'une opération de transferts monétaires à deux mille cent ménages composés de plus de seize mille personnes dans les provinces du Kasai-Central et du Kasai-Oriental, indique un communiqué de cette agence de l'ONU parvenu mardi 12 décembre à Radio Okapi. Ces personnes recevront de l'argent en espèces ou des bons d'achats électroniques pour se procurer des biens de première nécessité. D'autres recevront des fonds pour relancer leurs activités économiques, selon le même document. Selon le HCR, les localités ciblées sont celles qui ont été fortement affectées par les violences pendant la crise au Kasai, précisément dans les territoires de Dimbelenge et Kazumba au Kasai Central, et de Kabeya Kamwanga au Kasai Oriental. En plus de cette assistance, 200 ménages dans le territoire de Kazumba recevront également une aide qui leur permettra de reconstruire leurs maisons, étant donné que la destruction des abris est l'un des principaux problèmes qui freinent le retour et la réintégration de la population déplacée, estime le HCR.

RDC : pour Laurent Batumona, recruter des ex-M23 est un acte « de haute trahison ». Le président du Mouvement de solidarité pour le changement (MSC) condamne le recrutement des ex-rebelles du M23 pour réprimer les manifestations pacifiques en RDC, tel que révélé par l'enquête de l'ONG Human Right Watch (HRW). Au cours d'un point de presse organisé mardi 12 décembre, en marge de la célébration de la journée des défenseurs des droits humains, il qualifie cet acte de « haute trahison. Selon le rapport de HRW publié lundi dernier, au moins 200 anciens rebelles du M23 ont été recrutés par des officiers supérieurs des forces de sécurité de la RDC pour réprimer et étouffer toutes les manifestations contre le président Kabila. Selon l'ONG, le recrutement des ex-combattants du M23 a eu lieu entre octobre et début décembre 2016 dans des camps militaires et des réfugiés en Ouganda et au Rwanda.

Mercredi 13 décembre.

Nord-Kivu : un véhicule du HCR prêté à la CNR saisi avec des minerais de fraude. Un véhicule du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), prêté à la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) a été saisi mardi 12 décembre à l'entrée de Goma au Nord-Kivu avec à son bord des minerais de fraude. Le conducteur de ce véhicule a refusé le contrôle sur un poste à l'entrée de la ville. Au-dessus des feuilles de manioc et des régimes de bananes en provenance de Masisi étaient dissimulés des colis de coltan. Le ministre provincial des Mines, Anselme Kitakya, félicite les services de lutte contre la fraude minière. Il déplore néanmoins l'implication des services de l'Etat dans la fraude minière et indique que les fraudeurs répondront individuellement de leurs actes devant la justice.

Kasaï Central : le comptable de Tshimbulu accusé d'opérer des ponctions sur les salaires des agents de l'Etat. Près de soixante agents de l'Etat dans la ville de Tshimbulu, au Kasaï-Central, accusent le comptable local, Kasonga Dilonga, d'opérer des ponctions sur leur salaire lors de la paie. Le comptable indexé est chargé d'assurer la paie depuis janvier dernier à la suite de l'insécurité liée à la milice Kamuina Nsapu. L'incriminé indique qu'il n'a jamais opéré des ponctions sur les salaires des agents de l'Etat de Tshimbulu. La paie se fait toujours « suivant les listes venant de la hiérarchie », explique M. Kasonga Dilonga. «La situation est soutirée à partir de Kinshasa pour des impôts. On retient aussi une petite somme pour la pension. Les fonctionnaires croyaient qu'on a ajouté les 20 000FC promis par le gouvernement», ce qui n'est pas le cas, note M. Kasonga.

Pour avoir été élu président de l'UDPS, Tshibala a violé la constitution (Député Alonga). Le député de l'opposition Toussaint Alonga accuse le Premier ministre Bruno Tshibala d'avoir « intentionnellement violé la constitution » en acceptant son élection à la présidence d'une aile de l'UDPS le weekend dernier. Toussaint Alonga qui coordonne la Nouvelle dynamique de l'opposition estime que les nouvelles fonctions du Premier ministre au sein de son parti sont incompatibles à celles du chef du gouvernement qu'il exerce déjà et le rend coupable de violation de l'article 97 de la Constitution. En sa qualité de député national, l'opposant Alonga promet d'initier une procédure judiciaire contre l'actuel chef du gouvernement à la Cour constitutionnelle pour «haute trahison».

Germain Kambinga : «La facture d'un dialogue est toujours moins élevée que celle de la confrontation». La plateforme politique Le Centre, formé d'une vingtaine de petits partis, appelle à la tenue d'une table ronde pour lever toute équivoque autour du processus électoral. Le président de cette plateforme Germain Kambinga estime que face au manque de consensus autour du processus électoral notamment la loi électorale actuellement en cours d'examen au Sénat, le dialogue est le choix privilégié en lieu et place de la confrontation. Concernant la loi électorale, il exhorte les différents camps politiques à débattre avec responsabilité en tenant notamment compte du renforcement de la démocratie, de l'efficacité des institutions du pays et des contraintes du calendrier électoral.

Nord-Kivu : le MSF réduit son personnel à cause de l'insécurité. Médecins sans frontières (MSF) a annoncé mardi 12 décembre la réduction de son personnel dans certains de ses projets au Nord-Kivu. Cette décision est consécutive aux incidents sécuritaires récurrents contre les agents de MSF sur le terrain. «C'est la troisième fois en moins de deux semaines que les structures et personnels de MSF sont victimes d'incidents graves», a déploré Anna Halford, chef de mission de MSF au Nord-Kivu, faisant allusion au kidnapping des deux agents de cette organisation le 5 décembre à Bambu dans le territoire de Rutshuru.

Uvira: renforcement du contrôle à la frontière de Kavimvira. La Direction générale des douanes et accises (DGDA) a renforcé les mesures de contrôle des biens dans le trafic transfrontalier entre la RDC et le Burundi au niveau de Kavimvira à Uvira (Sud-Kivu). Les services frontaliers devront décourager les fraudeurs clandestins, déceler toutes les voies que ces derniers empruntent entre autre Kahorohoro, les marais de Nyangara, la brousse de Chamvubu et le lac Tanganyika. Le chef de la succursale de la DGDA insiste sur les fouilles systématiques de tous les véhicules. Ces mesures sont consécutives à l'interdiction formelle par le ministère du Commerce extérieur d'importer les produits brassicoles pour une durée de 6 mois. Depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté ministériel en novembre dernier à Kavimvira, 1220 casiers de bières malt et des boissons sucrées confondues en provenance du Burundi ont été saisis.

Le nouveau projet de loi sur le code minier prend en compte la préservation de l'environnement. Les aspects sur la protection de l'environnement et de la défense des intérêts des communautés locales ont été pris en compte dans l'élaboration et l'examen du nouveau projet de loi modifiant et complétant le code minier de 2002 en RDC. C'est ce qu'a indiqué mardi le député Patrick Kakwata, président de la commission Environnement et Ressources naturelles de l'Assemblée nationale. « Il sera absurde que nous puissions réviser le code minier sans tenir compte du développement durable ou de la situation climatique», a-t-il soutenu, renseignant notamment

qu'avec la nouvelle loi, lorsqu'une entreprise minière s'installe, elle est obligée d'engager des consultations avec les communautés locales pour prendre connaissance de leurs besoins et les intégrer dans leurs projets de développement.

Beni : surpopulation à la prison centrale de Kangbayi. La prison centrale de Kangbayi à Beni est surpeuplée. Construite pour une capacité d'accueil de 150 personnes, cette maison d'arrêt compte actuellement environ 600 détenus. Une surpopulation qui, selon ces sources, est à la base de la détérioration des conditions de détention. D'après ces sources, la plupart des prisonniers sont mal nourris. D'autres sources rapportent qu'une centaine de prisonniers dorment au sol, dans le couloir, faute de mieux.

Kananga : des comités de protection de la population formés à la protection des civils. Les membres de cinq comités locaux de protection de la population de Kananga ont été informés mardi sur les notions des droits de l'homme et de la protection des civils. Ces comités mis en place par la section des affaires civiles de la Monusco alertent les pouvoirs publics ou leurs partenaires sur les menaces contre la sécurité des personnes et de leurs biens.

L'insécurité persiste à Moba. L'administrateur du territoire de Moba, Bienvenu Kahinda Moni, a déploré mardi 12 décembre l'existence de poches d'insécurité dans certaines localités situées à une soixantaine de kilomètres de Moba-centre. Certains miliciens ont déposé leurs armes. D'autres «continuent encore à déranger nos paisibles citoyens dans les champs, dans les villages [comme Kalolo et Mwitaba]. Quand ils arrivent, ils pillent. Maintenant, la population a peur », a témoigné Bienvenu Kahinda.

Bunia: 4 morts lors d'une attaque des Maï-Maï Simba Manu. Des Maï-Maï Simba Manu ont attaqué samedi dernier un carré minier situé dans le village Mabuo, chefferie de Babila Babombi, territoire de Mambasa, à plus de 180 km au sud-ouest de Bunia. Le bilan fait état de quatre morts et quarante-six personnes enlevées, a indiqué l'ONG des droits de l'homme Convention pour le développement des peuples forestiers (CODEPEF). Les quatre personnes sont mortes noyées dans la rivière Ituri, leur pirogue ayant chaviré pendant qu'elles fuyaient l'attaque des miliciens. Les quarante-six personnes, dont deux femmes, ont été utilisées pour transporter les biens pillés par les assaillants à Mabuo.

RDC : des hauts cadres des services publics arrêtés pour spoliation et détournements. Plusieurs responsables des services publics de Kinshasa ont été arrêtés, mardi 12 décembre soir à Kinshasa. Le conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de bonne gouvernance, lutte contre la Corruption, Financement du terrorisme et Blanchiment des capitaux, Luzolo Bambi, leur reproche plusieurs faits. Les responsables de la DGRK sont suspectés de détournement des deniers publics. Le secrétaire général de l'Urbanisme et Habitat et le conservateur des titres immobiliers de la Gombe sont poursuivis pour spoliation et vente au rabais des immeubles de l'Etat. Il s'agit entre autres de la vente de l'immeuble UAC, la non-exécution des travaux et le détournement des fonds destinés à la construction de passerelles occasionnant quotidiennement des morts sur le boulevard Lumumba, en direction de l'aéroport international de Ndjili. Ils auraient travaillé en complicité avec le fonctionnaire dirigeant de l'ACGT auprès de la société Zenit. Plusieurs autres dénonciations similaires initiées dans le passé sont restées sans suite, notamment l'enquête du professeur Luzolo Bambi auprès des banques membres de l'Association Congolaise des Banques (ACB). Il les accusait d'obstruction à une enquête que menaient ses services.

L'UDPS compte saisir la Cour constitutionnelle pour déclarer Bruno Tshibala démissionnaire. L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) compte saisir la Cour constitutionnelle pour lui demander de déclarer démissionnaire le premier ministre Bruno Tshibala après son élection comme président d'une aile de l'UDPS. Michel Eboma, conseiller juridique de feu Etienne Tshisekedi, reproche au chef du gouvernement le cumul de fonctions et haute trahison, en se référant à l'article 97 de la Constitution. «Bruno Tshibala vient d'accepter une fonction au sein de son parti politique qu'il vient de créer, qui est différent de l'UDPS, est entré en rébellion avec la constitution. Il viole intentionnellement les lois du pays et il peut être poursuivi pour haute trahison», a déclaré Michel Eboma.

Jeudi 14 décembre.

Grand Kasai : 10 millions USD de la Belgique au PAM et à la FAO pour assister des sinistrés. Le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) affirment avoir reçu un montant de dix millions de dollars du gouvernement belge pour appuyer leurs interventions dans le Grand Kasai. Grâce à cet appui financier, le PAM procédera à la distribution d'une ration de farine de maïs fortifiée, de légumineuses, d'huile végétale et de sel iodé, à 31 000 personnes. A partir de janvier 2018, il va utiliser ses distributions sous forme de cash à 50 000 personnes. De son côté, la FAO fournira

à 6 700 ménages de déplacés et retournés assistés par le PAM, des kits maraîchers composés d'une houe, d'un râteau, d'une bêche, d'un arrosoir et des semences de légumes. Ce qui permettra à chaque famille de produire environ 80 kg de nourriture. Ces actions combinées résulteront d'une approche intégrée, mise en œuvre par les deux agences onusiennes.

Jean-Pierre Lacroix se rend en RDC et en Tanzanie pour un hommage aux casques bleus tués par des présumés ADF. Le Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de paix Jean-Pierre Lacroix, accompagné par le conseiller militaire des opérations de maintien de la paix, le Général Carlos Loitey se rend du 14 au 18 décembre 2017 en Tanzanie et en RDC pour rendre hommage aux victimes des attaques menées par les présumés ADF. A Dar es Salaam en Tanzanie, indique le document, le secrétaire général adjoint, le conseiller militaire ainsi qu'une délégation « de haut niveau » de la Monusco présenteront leurs condoléances aux gouvernement et au peuple tanzanien, et participeront aux cérémonies de commémoration des victimes organisées par les autorités tanzaniennes. Il participera ensuite à Goma à une cérémonie d'hommage aux casques bleus le vendredi 15 décembre 2017. Le Secrétaire général adjoint poursuivra sa visite à Kinshasa le samedi 16 décembre par une série de rencontres avec « les plus hautes autorités » du pays.

Prison à vie pour le député provincial et chef milicien Batumike. Député provincial et chef milicien du Sud-Kivu, Frédéric Batumike a été condamné mercredi 13 décembre à la prison à vie, avec ses miliciens. Ils ont été reconnus coupables de « crimes contre l'humanité par viol ». Sur les dix-huit inculpés, le député provincial Frédéric Batumike avec dix membres de sa milice ont écopé de la perpétuité. A la lecture du jugement, la plupart des habitants de Kavumu victimes des exactions commises par cette milice ont affirmé leur satisfaction. Elu député provincial en 2006, M. Batumike a été arrêté le 21 juin 2016 par la justice militaire. Il a été inculpé pour avoir entretenu une milice, « Jeshi ya Yesu » (« L'armée du Seigneur »). Celle-ci avait attaqué des positions des Fardc et avait violé au moins 46 fillettes de moins de 10 ans entre 2013 et 2016. La cour a révélé que cette milice s'approvisionnait en armes au Burundi.

Tanganyika : les députés réclament la reprise des séances plénières à l'Assemblée provinciale. Un groupe de députés provinciaux du Tanganyika sollicite l'implication du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC Maman Sidikou pour qu'il plaide en faveur de la réouverture de la reprise des séances plénières au sein de l'hémicycle de la province. C'est depuis septembre dernier que le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur Emmanuel Ramazani Shadary avait suspendu les travaux au sein de cet organe à la suite des bagarres qui avaient éclaté entre des députés proches du président de l'organe délibérant et un groupe de députés qui réclamaient sa déchéance. Dans une déclaration faite mercredi à Kalemie, un groupe de députés dit craindre que la décision du ministre Shadary paralyse définitivement le fonctionnement de la province du Tanganyika, expliquant que la session suspendue est essentiellement budgétaire.

Haut-Katanga : le Rassemblement exige un châtement exemplaire pour les auteurs de meurtres des 14 casques bleus. Le Rassemblement des forces acquises au changement, plateforme des partis de l'opposition, exige un châtement exemplaire pour les auteurs de l'attaque de la base des casques bleus à Semiliki dans le Nord Kivu le 7 décembre 2017, ayant fait 14 morts.

Grand Kasai: 400 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère (Unicef). Plus 2 millions d'enfants congolais de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë sévère en 2018 et 400 000 d'entre eux pourront en mourir dans la région du Kasai s'il n'y a pas d'assistance humanitaire, a alerté l'Unicef. Selon le communiqué de cette agence onusienne, environ 400 000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë sévère dans la région du Kasai. Ces enfants pourraient mourir en 2018, s'ils ne sont pas assistés au travers des interventions sanitaires et nutritionnelles.

Loi électorale, le seuil d'éligibilité « devrait obtenir un consensus politique avant son adoption » (Kengo). Le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo estime que la fixation du seuil d'éligibilité dans la loi électorale est une réforme importante mais devrait « obtenir un consensus politique avant son adoption ». Il propose que la disposition du seuil soit renvoyée au prochain processus électoral ou que le seuil soit ramené à un pourcentage raisonnable mais au niveau de la circonscription. Il a fait cette déclaration ce jeudi 14 décembre, à la plénière du Sénat, où le projet de loi électorale est sous examen. En fait, la commission Politique administrative et juridique (PAJ) était bloquée sur trois points majeurs : le seuil d'éligibilité, la caution et la machine à voter. Elle a sollicité qu'une option soit levée par la plénière. Le président du Sénat a proposé au cours de la plénière de ce jeudi que les articles concernées soient réécrits pour trouver un consensus politique sur ces dispositions. A propos de la caution, le président du Sénat propose qu'elle soit « progressive ». La commission PAJ réécrit donc ces dispositions en tenant compte de l'une des orientations données par Léon Kengo et adoptée par la plénière.

Tanganyika : fin de la célébration des 70 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme. Plusieurs manifestations ont été organisées mardi à Kalemie par la section des droits de l'homme de la Monusco dans le cadre de la clôture de la célébration du 70e anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'homme.

Le Rassemblement au Grand Katanga prend acte de la publication du calendrier électoral. Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement dans le grand Katanga prend acte de la publication du calendrier électoral, tel que proposé par la Commission électorale nationale électorale. Cependant, il demande à la communauté internationale de surveiller les opérations électorales. Kyungu rejette aussi l'idée d'une transition sans Joseph Kabila.

Procès ADF: la peine de mort requise pour deux chefs coutumiers. Le ministère public a requis mercredi 13 décembre des peines allant de quatre ans de prison ferme à la peine capitale contre les trois chefs coutumiers poursuivis dans le cadre du procès des présumés rebelles des ADF et leurs collaborateurs. Le ministère public a commencé son réquisitoire par un exposé des faits relatifs aux massacres de Mayangose, Kididiwe, Kadou, Tubameme, Ngadi et Vemba. Il a ensuite évoqué des éléments soulignés dans les rapports du Groupe d'études sur le Congo, des experts des Nations unies et enfin de la société civile tout en établissant un lien entre les jours des massacres et les déploiements des Fardc dans la zone. L'organe de la loi a ainsi incriminé trois chefs traditionnels pour leur rôle dans ces massacres. Il s'agit du Mwami Saambili Bamukoka, Boroso Bin Baraka et Kitobi Bonguma. Pour le premier, il a requis quatre ans de prison ferme et pour les deux derniers, la peine de mort. Ils sont tous poursuivis pour association de malfaiteurs, détention illégale d'armes et de munitions de guerre, crimes contre l'humanité par meurtre, violation des consignes, participation à un mouvement insurrectionnel et terrorisme. La cour prendra la cause en délibéré après les audiences des répliques et contre-répliques, avant de rendre ses arrêts.

Condamnations de Batumike et consorts : les familles des victimes « satisfaites » du verdict. Plusieurs familles des victimes des exactions attribuées à la milice « Jeshi ya Yesu » du député provincial Frédéric Batumike à Kavumu (Sud-Kivu) se sont réjoui de la sentence prononcée contre cet ex-chef milicien et ses complices mercredi. Le député provincial et dix de ses collaborateurs ont été condamnés à la prison à vie pour avoir été reconnus coupables notamment de « crimes contre l'humanité par viol », commis à l'encontre d'au moins 46 fillettes de moins de 10 ans entre 2013 et 2016.

Kongo-Central : 180 millions USD, le budget 2018 adopté à l'Assemblée provinciale. L'Assemblée provinciale du Kongo-Central a adopté mardi dernier la loi des finances pour l'exercice 2018. Cette loi fixe à environ 207 milliards des francs congolais (environ 180 millions USD) le budget de la province en 2018.

Kananga : des ONG formées à protéger les enfants aux risques des mines et restes explosifs. Plusieurs organisations de protection des enfants œuvrant dans la région du Grand Kasai ont suivi mercredi à Kananga une formation pour protéger les enfants de la région du Kasai aux risques des mines et restes explosifs. L'initiative est de l'ONG Mouvement pour le développement intégral (MDI) grâce à l'appui de l'Unicef.

La neutralisation des ADF au centre d'une réunion entre les FARDC et l'armée ougandaise. La neutralisation des ADF et la sécurisation des frontières entre la RDC et l'Ouganda sont deux sujets au centre d'une réunion, jeudi 14 décembre, entre les forces armées de ces deux pays. Les discussions se déroulent à Kasindi-Lubirha, une localité congolaise située à environ 90 km au Nord-Est de la ville de Beni, frontalière de l'Ouganda. Selon des sources sécuritaires, les Fardc et l'UPDF discutent de la planification et du début des opérations conjointes pour neutraliser le groupe terroriste ADF, actif dans le territoire de Beni. Cette réunion entre l'armée ougandaise et l'armée congolaise intervient pendant que de nouveaux renforts des Fardc, en provenance de Kisangani, sont déployés, depuis mercredi 13 décembre, dans la région de Beni.

Les 14 casques bleus tués en RDC inhumés en Tanzanie. Les quatorze Casques bleus tanzaniens tués il y a une semaine ont été inhumés, jeudi 14 décembre à Dar-es-salaam. Lors de la cérémonie d'hommages à ces soldats qui ont servi sous le drapeau de l'ONU en RDC, la Tanzanie a demandé l'ouverture d'une enquête sur l'assassinat de ses militaires. Des présumés rebelles ougandais de l'ADF sont accusés d'avoir perpétré ces meurtres. Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de paix a assisté à l'inhumation de ces casques bleus. Pour sa part, le général Venance Mabeyo, chef de l'armée tanzanienne a déclaré qu'un soldat était toujours porté disparu et 44 autres soignés dans des hôpitaux. Une autre cérémonie d'hommages sera organisée demain à Goma en présence de Jean-Pierre Lacroix qui rencontrera les plus hautes autorités congolais ce week-end.

Kalemie: le Division provinciale de la Santé contesté par ses agents. La protestation des agents de la Division provinciale de la santé à Kalemie (Tanganyika) est entrée à son troisième jour jeudi 14 décembre. Les agents empêchent le chef de division, accusé notamment d'incompétence, d'accéder à son bureau, créant une vive tension sur place. Les autorités provinciales appellent les agents au calme. Sur un de ces calicots, il est écrit: «Dr Kibanza Gerry, bilan zéro, Pas de concession. Nous demandons son départ immédiat.» La grogne occasionne la paralysie d'une partie des activités de la Clinique d'Etat, où fonctionne la Division sanitaire en province. Les autorités provinciales appellent les agents au calme. Le vice-gouverneur, Ali Omari Bin Simukinje dit suivre de près cette affaire.

« Orange Energie », un nouveau service de la Société Orange pour contourner le déficit de l'énergie électrique. La société de télécommunication Orange a lancé jeudi 14 décembre, à Kinshasa le produit « Orange Energie », un service innovant d'abonnement à l'énergie solaire pour aider les congolais habitants dans les milieux urbains et ruraux sur l'ensemble du territoire de la RDC à faire face au déficit de la fourniture de l'énergie électrique dans le pays. «Il s'agit d'un kit constitué d'un panneau solaire, d'une unité centrale intelligente qui permet de monitorer tout ce que vous faites avec ce kit, et de lampe avec abat-jour, d'une radio, des câbles USB pour charger 5 téléphones, d'une torche mobile, et bien sûr d'un téléviseur» a expliqué à la presse Akim Musimwa, le directeur de ce projet en RDC, ajoutant que ce kit peut alimenter en énergie électrique non seulement les ménages mais aussi des entreprises. La société Orange se propose de donner l'équipement en location à tout souscripteur selon l'abonnement contracté qui peut être hebdomadaire, mensuel voire trimestriel. Ce kit est proposé à 45 dollars américains (USD) sans téléviseur et 70 USD avec un téléviseur adapté à l'énergie fournie. L'abonnement mensuel est proposé à 15 USD pour les abonnés possédant un kit sans téléviseur et 25USD pour ceux qui disposent des kits et de l'écran.

Trafic frauduleux de minerais: six véhicules saisis à Goma. Six véhicules 4x4 des particuliers et ONG, saisis pour fraude minière, ont été présentés aux médias mercredi 13 décembre à Goma (Nord-Kivu). Ces véhicules étaient interceptés successivement par les forces et services de sécurité entre vendredi dernier et mercredi matin en territoire de Masisi et à la grande barrière à Goma. Ils contenaient des colis de coltan en voie d'évacuation frauduleuse vers le Rwanda, a indiqué le ministre provincial des Mines. Deux de ces véhicules saisis appartiennent à Action contre la faim (ACF). L'un est une propriété du HCR, mise à la disposition de la CNR. L'autre est un prêt de l'Association du Barreau américain au parquet de grande instance de Goma. Un autre véhicule est de la société Graben Security et le sixième immatriculée 5215 AE/19, qui portent l'identifiant « The Punisher, d'un particulier qui semble une personnalité influente en RDC et au Rwanda, selon certaines indiscrétions. En plus de ces véhicules, trois bidons de 25 litres ont été saisis jeudi matin vers Mubambiro, contenant environ 150 kilos de coltan enfuis dans du lait de vache frais. Si les véhicules des ONG et des personnalités influentes de l'Etat sont maintenant utilisés dans la fraude minière, cela constitue une preuve que les fraudeurs, sous pression des services de contrôle, changent de méthode, mais aussi que les partenaires internationaux dans la traçabilité minière ne jouent pas aussi franc jeu, pense Daniel Mbayo, coordonnateur de la Commission nationale de lutte contre la fraude minière (CNLFM). « Aujourd'hui, nous voulons prouver à la face du monde que le coltan déclaré par les pays voisins, c'est notre coltan. Nous demandons à nos partenaires de jouer franc jeu », a-t-il poursuivi.

Vendredi 15décembre.

Jean-Pierre Lacroix séjourne à Goma pour une cérémonie en hommage aux casques bleus tués à Beni. Le Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix est arrivé vendredi 15 décembre 2017 à Goma, en provenance de la Tanzanie où il a pris part à la cérémonie d'hommages rendus par le gouvernement tanzanien aux 14 casques bleus tués la semaine dernière dans la région de Beni. A Goma, Jean-Pierre Lacroix qu'accompagne le conseiller militaire chargé des opérations de maintien de la paix a visité à l'hôpital de la Monusco les casques bleus blessés au cours de l'attaque de jeudi dernier. À sa suite se trouvent les autorités congolaises, dont le gouverneur Julien Paluku, et tanzaniennes.

RDC : la Banque centrale enregistre un excédent de plus de 13 millions USD en novembre. La Banque centrale du Congo (BCC) a enregistré un excédent de vingt et un milliards de Francs congolais (13 125 000 USD) en novembre 2017. Les réserves de change à la BCC ont aussi augmenté et se situent actuellement à 810 millions USD. Ces réserves, selon le CPM sont en hausse à la suite de l'embellie des prix du cuivre et du cobalt sur le marché international et le rapatriement des devises par les opérateurs du secteur minier comme l'exige la réglementation de change en RDC. L'accroissement des recettes pour le mois de novembre est également favorisé par le paiement par les opérateurs économique du deuxième acompte provisionnel de l'impôt sur le bénéfice et profit. Ces recettes dont la moyenne mensuelle est de près de 340 milliards de francs se sont situées pour le mois de novembre à plus de 585 milliards de francs. En cumul annuel, le CPM renseigne un excédent de

98 milliards de francs (61 250 000 USD). D'après le communiqué publié à l'issue de la réunion des experts de la banque centrale, à la fin du mois de novembre, l'inflation se situe à presque 56% contre un objectif de 7% en 2017.

Sud-Kivu : les fonctionnaires de Shabunda veulent désormais percevoir leurs salaires sur leur territoire.

Les agents et fonctionnaires de l'Etat du territoire de Shabunda demandent aux autorités provinciales du Sud-Kivu de transférer leurs salaires de Bukavu vers leur territoire afin qu'ils le touchent sans effectuer de longs trajets. Depuis la bancarisation de la paie des fonctionnaires de l'Etat à l'échelle nationale, les fonctionnaires de Shabunda sont obligés de faire le déplacement de Bukavu pour toucher leurs salaires car leur territoire ne dispose pas de banque.

Kasaï-central : plus de 10 000 familles touchées par les violences assistées par le CICR.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a apporté depuis août 2017 une assistance à plus de 10 000 familles du Kasaï-Central, victimes des violences qui ont secoué la province à la suite de l'activisme des miliciens Kamuina Nsapu. Chaque famille bénéficiaire a reçu 20 grammes de semences maraichères de choux, d'amarantes et de tomates ainsi que 50 dollars américains. Au cours de la même période, le CICR indique avoir remis à environ 160 associations agricoles de Kananga 5 kg de semences de maïs, 5 kg de haricot, 5 kg de Niébé ainsi que des outils aratoires dont des houes et des arrosoirs.

RDC : le Sénat vote le budget 2018 et la loi de reddition de comptes 2016.

Le Sénat a voté jeudi 14 décembre la loi des finances pour l'exercice 2018 et la loi sur la reddition des comptes de l'exercice 2016 en des termes identiques à ceux de l'Assemblée nationale. Le budget 2018 est donc évalué à un peu plus de 5 milliards de dollars américains dont 4 milliards seront mobilisés sur le plan national et le reste viendra de l'extérieur. Pour le président de la commission Economique, financière et bonne gouvernance, Mabi Mulumba, ce budget ne reflète pas les potentialités du pays et la population continue à « croupir dans la misère ». D'où la nécessité d'améliorer la gouvernance publique.

Casques bleus tués en RDC : « pas d'impunité pour les auteurs de l'attaque », promet l'ONU.

« Les auteurs de cette attaque doivent être traduits en justice. Pas d'impunité pour les responsables. Nous le devons aux familles des morts et des blessés et aux pays contributeurs de troupes de la Mission des Nations unies en RDC », a promis Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix. M. Lacroix a exprimé la gratitude des Nations Unies pour « l'engagement fort » de la Tanzanie et a dénoncé un « crime de guerre », comme l'avait fait le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, la semaine dernière. Le Secrétaire général adjoint a promis l'ouverture d'une enquête en collaboration étroite avec la Tanzanie et les autres pays concernés, « afin de déterminer ce qu'il s'est passé exactement ».

Haut-Uele : des braconniers étrangers à l'origine d'actes d'insécurité à Niangara.

La société civile de Niangara dans la province du Haut-Uele fait état de plusieurs actes d'insécurité commis depuis deux mois à l'encontre de la population par un groupe des braconniers venus de l'étranger. Ces braconniers, appelés « Oudas », opèrent sans être inquiétés par les forces de l'ordre. Ils se promènent régulièrement avec leurs baïonnettes et armes à la main et forcent les habitants à leurs remettre tout ce qu'ils possèdent. En début de la semaine en cours, ils ont visité les marchés hebdomadaires des villages Esobe, Tundulu, Makilimbo et Magangane et ont forcé les commerçants à leurs vendre des articles aux prix qu'ils ont imposés.

Jean-Pierre Lacroix : « Le meilleur hommage aux soldats tués, c'est de travailler ensemble ».

Jean-Pierre Lacroix a estimé vendredi 15 décembre que « le meilleur hommage que les Nations unies peuvent rendre aux casques bleus tués à Semuliki, c'est de travailler ensemble pour rétablir la paix en RDC ». Pour que la paix revienne, M. Lacroix affirme qu'il faut rendre la justice pour les soldats tombés à Semuliki. Pour Maman Sidikou, le chef de la Monusco, ce qui s'est passé à Semuliki, est irréparable pour les enfants, les femmes, les proches des soldats tués. Présent à cette cérémonie, le ministre congolais de la Défense, Crispin Atama Tabe affirme que la RDC est en guerre et que la nation congolaise est « déterminée à gagner cette bataille ». Cet hommage aux casques bleus a été introduit par un iman musulman qui a dirigé la prière pour la circonstance. Il a demandé que « Dieu puisse accueillir les casques bleus tombés sur le champ de bataille, dans leur repos éternel ».

L'aéroport de Mbuyi-Mayi fermé pour travaux sur la piste.

L'aéroport de Bipemba à Mbuyi-Mayi au Kasaï-Oriental est fermé au trafic depuis vendredi 15 décembre matin à cause de la dégradation d'une partie de sa piste d'atterrissage. Aucun aéronef ne peut ni décoller, ni atterrir, jusqu'à la fin des travaux déjà amorcés. Une partie de la couche de roulement de la piste de l'aéroport de Bipemba s'est détachée progressivement de la couche de base en béton. La bande qui pose

problème est localisée juste par là où passent les pneus arrière de l'avion, et quasiment au milieu de la piste, estimée à 2.400 mètres de longueur.